

TABLOÏD SPORTS

2
5
3
2

FERMETURE A3

C.S. Brooks met à pied 600 employés pour une semaine

INDÉPENDANCE B1

Pour Parizeau, la SQ deviendrait police nationale intégrant la GRC

JUSTICE A7

Le Frère Gabriel coupable de trois délits sexuels

UNIVERSITÉ C8

Les frais de scolarité vont monter en flèche à l'automne

SHERBROOKE A3

Jacqueline Demers nommée bénévole de l'année



ÉCONOMIE C1

Le taux d'escompte baisse encore un peu

MÉTÉO A2

(115^e jour de l'année)
variable: 12 à 5 C
Lever du soleil: 5h46
Coucher du soleil: 19h45
Demain: nuageux

Le libre-échange à trois au plus vite

□ Bush met de la pression sur les négociateurs et persiste à vouloir inclure les industries culturelles

Marie TISON Washington (PC)

Le président américain George Bush a demandé aux négociateurs d'un accord de libre-échange nord-américain de presser le pas afin de conclure une entente avant les élections américaines de novembre prochain.

Abordant une question sensible

au yeux des Canadiens, il a insisté sur la nécessité de mettre fin au protectionnisme dans le domaine des industries culturelles et des brevets pharmaceutiques.

Le président s'adressait hier soir à des leaders du monde des affaires et à des leaders gouvernementaux réunis à Washington pour discuter d'une libéralisation des échanges commerciaux à l'échelle de l'hémis-

phère occidental.

Il a reconnu que certains observateurs de la politique américaine prévoient que la signature d'un accord de libre-échange nord-américain serait retardé pour que cette question ne viennent pas hanter le président lors de la campagne électorale de l'automne prochain.

M. Bush a soutenu que ces voix ne parlaient pas pour lui, et qu'il

fallait agir maintenant.

«J'ai demandé à nos négociateurs d'accélérer leurs travaux, a-t-il déclaré. Je crois que nous pouvons conclure une entente solide et judicieuse avant l'élection, et je veux signer un bon accord dès que ce sera possible.»

M. Bush a soutenu que le Canada, les États-Unis et le Mexique allaient tous trois bénéficier de

l'accord de libre-échange nord-américain.

Il a rappelé que les relations entre les trois pays allaient au-delà du commerce. En plus de partager des frontières, ils ont tissé au fil des ans des liens de famille et de culture, a-t-il déclaré.

Le président a aussi souligné

(Voir BUSH en page A2)



À la recherche des coupables au Mexique

Les habitants de Guadalajara sont en colère après la série d'explosions dans les égouts qui ont fait plus de 200 morts, 1500 blessés et quelque 15 000 sans-abri. Des compagnies sont pointées du doigt par les habitants et c'est pour découvrir s'il y a eu négligence criminelle que le président mexicain a ordonné une enquête. NOS INFORMATIONS EN PAGE A7

Une panne qui coûtera des sous à Sherbrooke

□ Plusieurs petits appareils endommagés

Denis DUFRESNE Sherbrooke

La Ville de Sherbrooke fera vraisemblablement face à une série de réclamations de la part de citoyens pour des bris d'appareils électroménagers à la suite d'une surcharge électrique survenue aux petites heures mercredi matin dans le quartier Est.

Au cours de la journée d'hier, Hydro-Sherbrooke a reçu au moins une vingtaine d'appels d'abonnés dont le téléviseur, l'appareil vidéo, ou encore le four à micro-ondes, a été endommagé.

Le bris d'un fil de 12 000 volts et sa chute sur un autre fil de 4000 volts, vers 4h00 mercredi, a causé un spectaculaire court-circuit au poste Marquis, rue Deschailions, entraînant une surcharge sur le réseau électrique du secteur et une panne.

Près de 2500 abonnés du quartier Est ont été privés de courant jusque vers 11h00.

Une quinzaine d'employés d'Hydro-Sherbrooke ont passé la journée de mercredi et d'hier à réparer les dommages.

Il est toutefois difficile de chiffrer le montant des réclamations, compte tenu que de tels incidents sont rares et que les personnes touchées devront faire évaluer les dommages.

Chose certaine, les abonnés d'Hydro-Sherbrooke désireux de faire une réclamation doivent procéder par lettre recommandée dans un délai de 15 jours auprès du greffier de la Ville de Sherbrooke.

Les dossiers seront acheminés à Hydro-Sherbrooke, qui analysera chaque cas et fera une recommandation aux services juridiques.

Hydro-Sherbrooke tentait toujours hier de déterminer la cause exacte du bris.

«Un fil qui se casse ça peut arriver, mais des bris comme ça, c'est très rare, on ne se l'explique pas encore», déclare Charles Poudrier, chef de la section exploitation à Hydro-Sherbrooke.

Quelques autres petites pannes d'électricité se sont produites aux cours des derniers jours sur le réseau d'Hydro-Sherbrooke.

La chute du fil de 12 000 volts et le court-circuit qui a suivi ont causé tout un émoi dans le secteur et tiré du lit de nombreux citoyens des rues Woodward, Lavigerie, Deschailions et Laviolette, notamment.

«On s'est fait réveiller par un très gros bruit, on voyait à travers les toiles des grosses lueurs, c'était tellement éclairé que mes filles n'ont pas osé lever la toile», commente Lise Bernier, une résidente de la rue Deschailions.

Le bruit, puis l'arrivée des pompiers et policiers, ont évidemment attiré de nombreuses personnes à l'extérieur.

«On est resté une bonne heure dehors», explique Mme Bernier.

Les pompiers de la caserne 4, sous la direction du lieutenant Eddy Dumas, ont procédé à la fermeture des rues du secteur.

M. Dumas a affirmé que les sapeurs n'ont pas eu de difficulté à

(Voir PANNE en page A2)



Ça débute aujourd'hui

La nouvelle saison de pêche sportive commence aujourd'hui en Estrie pour la plupart des espèces. Et les amateurs qui fréquentent la rivière Magog pourront taquiner au moins 2500 nouvelles truites ensemencées hier. Parmi les nouveaux résidents de la Magog, une vingtaine de pièces grand format, comme les truites que Walter Bertacchi, du MLCP, attrape au filet. REPORTAGE EN PAGE A2

La bonne nouvelle Un Coaticookois avec le Cirque

Le cœur faisant du cent à l'heure, le corps envahi par la nervosité mais l'esprit confiant de réussir, Vincent Cotnoir s'est élançé sous le chapiteau, hier, soir de première du tout nouveau spectacle du Cirque du soleil, dans le Vieux Port de Montréal.

Le jeune Coaticookois, âgé de 27 ans, savoure pleinement ses premiers pas avec la grande organisation québécoise. Pareille opportunité nourrissait ses rêves les plus grands il y a encore quelques années, alors que le clown amusait les foules ici et là avec ses talents d'acrobat, et de jongleur.

Recruté en mai 1991 par le Cirque du Soleil, Vincent a multiplié les heures de formation, puis les heures de répétition pour être fin prêt pour ses nombreuses apparitions tout au fil du spectacle, tantôt au mat chinois, tantôt comme chorégraphe.

Il a souvent travaillé douze heures par jour dans les dernières semaines. Impossible d'ailleurs d'obtenir ses commentaires hier, trop accaparé qu'il était par les derniers préparatifs. DÉTAILS EN PAGE B6

Bernard Lemaire peut enfin acheter sa Ferrari...

Michel VAN DE WALLE Montréal (PC)

L'une des figures dominantes de l'entrepreneuriat québécois des années 80, Bernard Lemaire, a officiellement quitté hier la tête du groupe Cascades, laissant le poste de président et chef de la direction à son frère Laurent.

«La première chose que je vais m'acheter, c'est une Ferrari», a lancé un Bernard Lemaire mi-sérieux mi-blagueur aux actionnaires de l'entreprise, qui étaient venus nombreux à l'assemblée annuelle rendre hommage au président sortant, lui réservant une ovation au terme de son allocution.

«A 27 ans, mon rêve c'était d'être assez riche un jour pour m'acheter une Ferrari. Je ne l'avais pas fait encore parce que je me disais: 'ça va mal paraître si je me promène en Ferrari', expliquait l'homme de 55 ans qui, malgré ses succès, affiche en public une modeste empreinte de timidité.

Cette histoire de Ferrari, pour vraisemblable qu'elle soit, était en fait la réplique amusée qu'il a servie au secrétaire de Cascades, Jacques Aubert, qui lui demandait si son projet de retraite était de «s'acheter un condo ou une île dans le coin de Tahiti».

S'il quitte la tête de Cascades, Bernard Lemaire ne laisse pas vraiment l'entreprise. Il demeure président du conseil et dirigera Cascades S.A., la filiale française. Il souhaite également développer le secteur de l'énergie où, dit-il, «il y a de la place pour des producteurs indépendants à côté du monstre qu'est Hydro-Québec».

Estimant qu'une relève «jeune et dynamique» a été développée au sein du groupe et que la compagnie demeure entre bonnes mains, Bernard Lemaire constatait un peu à la blague qu'il n'était plus vraiment à jour. «Je ne suis plus bon», a-t-il lancé en soulevant les rires de l'auditoire. «Je ne suis plus à date. Je ne sais même pas me servir d'un ordinateur, même pas d'un guichet automatique à la banque. Aujourd'hui, les jeunes savent se servir des ordinateurs. Mais le problème, c'est qu'ils ne savent plus compter.»

Bernard Lemaire s'est attardé à dire sa fierté devant ce qu'est devenue la petite entreprise de Kingsey Falls. Mais surtout, il a réaffirmé son attachement à la philosophie qui a animée la direction de Cascades. «Pour nous, ce qui est important, c'est le respect de l'être humain.»

Bernard Lemaire

Bernard Lemaire s'est attardé à dire sa fierté devant ce qu'est devenue la petite entreprise de Kingsey Falls. Mais surtout, il a réaffirmé son attachement à la philosophie qui a animée la direction de Cascades. «Pour nous, ce qui est important, c'est le respect de l'être humain.»

Cascades réorganise (C1)

EXPO HABITAT
DE L'ESTRIE 1992

du 23 au 26 avril
Université de Sherbrooke

Heures d'ouverture :
Jeudi : 17 h 00 à 22 h 00
Vendredi et samedi : 12 h 00 à 22 h 00
Dimanche : 12 h 00 à 19 h 00
Admission : 6\$ (T.P.S. incluse)
Gratuit : Enfant de moins de 12 ans, accompagné d'un adulte
Gardiennage et stationnement avec service de minibus gratuit

INVESTIS DANS MON HABITAT

APCHA
Les caisses populaires Desjardins de l'Estrie

EMPLOIS DU JOUR

Adjoint/e à la direction

Code prof: 1149 #2686226
Exigences: leadership/polyvalente ds ses tâches/si étude infir. auxil. atout/bilingue 5/5 clientèle anglophone/bonne gestion du temps
Salaire: 7 \$/hre ou plus selon comp.

Représentant/e vente enseignes

Code prof: 5133 #2689626
Exigences: exp. dans le design/exp. comme représentant/e doit avoir auto
Salaire: à négocier
Fonctions: Dessiner enseignes et vente enseignes sur la route/visite les commerces/solliciter nouveaux clients.

Commis boucher/e

Code prof: 8215 #2690086
Exigences: 3 ans exp. comme boucher/e rapide/disponible le dimanche
Salaire: 9 \$/hre + selon exp.
Fonctions: Faire coupe de viande au détail.

Outilleur/euse

Code prof: 8311 #2690113
Exigences: 10 à 15 ans expérience comme outilleur
Salaire: entre 14 \$ à 17 \$/hre selon exp.
Fonctions: Travailler sur tour milling/faire modelage.

Mécanicien/ne d'automobiles

Code prof: 8581 #2690364
Exigences: bilingue un atout /classe A ou B/exp. en injection/8 ans exp. en mécanique générale
Salaire: selon la carte
Fonctions: Faire mécanique générale sur autos neuves ou usagées.

Veuillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres d'emploi sur le tableau d'affichage.
Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

Les pêcheurs de la rivière Magog auront 10 000 truites à taquiner

Yvon ROUSSEAU Sherbrooke

La veille de l'ouverture de la saison de pêche sportive en Estrie, le Comité de pêche de Sherbrooke, en collaboration avec la Corporation de gestion CHARMES, a procédé hier après-midi à l'ensemencement de 2500 truites dans la rivière Magog.

Deux autres ensemencements de truites sont prévus cette année dans le même cours d'eau, soit les 15 mai et 5 juin prochains. En 1992, la rivière Magog accueillera donc un total de 10 000 truites âgées d'un an, provenant de la pisciculture du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche de Baldwin.

Différentes espèces de truites ont été ensemencées hier, grises, arc-en-ciel, brunes, ouanachiques. Toutefois, les poissons qui ont retenu davantage l'attention sont Georgette et Arthur, deux belles pièces atteignant une longueur d'environ 24 pouces, que la plupart des journalistes présents entraient déjà en filets. Vingt-deux autres truites grand format ont également été ensemencées hier.

M. Paul Jeannotte, agent d'information régional pour le ministère, a indiqué que ces ensemencements sont justifiés par le travail de CHARMES, qui a réussi à faire de la rivière Magog un habitat suffisamment épuré pour être acceptable et propice.

«Une truite étiquetée et ensemencée à Sherbrooke a été capturée près des chutes Montmorency, précise M. Jeannotte, ce qui signifie que les eaux de la rivière permettent à la truite d'y survivre». Toutefois, l'agent d'information



Photo La Tribune par Claude Cousineau

précise que pour le moment du moins, les truites ensemencées à Sherbrooke ne visent qu'à redonner à la rivière Magog sa vocation de pêche. «Il faudrait des analyses plus poussées pour pouvoir affirmer que les truites peuvent s'y reproduire», dit-il encore.

L'an dernier, 2499 prises de truites ont été enregistrées à Sherbrooke par des pêcheurs. Depuis 1980, le ministère a déposé 114 642 poissons dans le cours d'eau. C'est le nombre exceptionnel de prises enregistrées qui a entraîné cet effort dynamique pour l'ensemencement. Les pêcheurs ont donc tout avantage à enregistrer leurs prises, afin d'assurer justement la poursuite de l'ensemencement et avoir la chance de gagner de nombreux prix.

Enfin, CHARMES a profité de l'occasion pour lancer officiellement le document «Les poissons et la pêche», un guide fort attendu consacré aux poissons présents dans le cours d'eau. Le document est le premier de la série «Une rivière à découvrir, la rivière Magog».

Réalisé par deux biologistes, Philippe Forest et Jeannine Proulx, ce guide de 54 pages est maintenant disponible.

Quel pêcheur ne serait pas heureux de prendre un poisson de cette taille? Il s'agit de l'une des 24 grosses truites qui ont été déposées dans les eaux de la rivière Magog, hier après-midi. Alain Fortin, un employé du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, soutient la tête du poisson pour permettre les photos.

La nouvelle saison ouvre avec quelques modifications

Cependant, pour ce qui est du touladi, la saison s'ouvrira un peu plus tard, soit le 1er juin 1992 dans les zones 4, 5, 6 et 7 et la limite quotidienne de prises sera de deux.

De plus, la direction régionale de l'Estrie fait part de quelques modifications apportées aux règlements de pêche, dans le cas de certaines espèces. Ainsi, pour le doré jaune, la saison s'ouvrira le 1er mai et la limite de prises quotidienne permise est de six pour les zones

4, 5, 6 et 7, incluant les lacs Aylmer, Louise et St-François.

De plus, la pêche à l'achigan débutera le 19 juin dans ces mêmes zones avec un maximum de six prises quotidiennes. Cette disposition s'applique notamment aux lacs Memphrémagog, Brompton, Montjoie, Orford, Lovering, Massawippi, Wallace, Aylmer, Mofat, Brome, Magog, d'Argent, petit lac St-François, Stoke, à la Truite, Selby et Waterloo.

Pour toutes les autres espèces, les saisons particulières et les limi-

tes de prises, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche invite les pêcheurs à consulter la brochure des principales règles de pêche pour la saison 1992-1993.

M. Bernard Larouche, agent d'information, ajoute enfin que, comme par le passé, le ministère compte sur la vigilance et la responsabilité des adeptes de la pêche pour que la réglementation soit adéquatement respectée, afin de protéger les diverses espèces, qui seraient autrement menacées et dont la survie serait compromise.

BUSH: suite de UNE

qu'il partageait une chaleureuse amitié avec le premier ministre canadien Brian Mulroney, qu'il a dit consulter fréquemment, et avec le président mexicain Carlos Salinas.

«Le président Salinas et le premier ministre Mulroney sont des leaders audacieux et imaginatifs, et je me suis engagé à travailler avec eux pour forger une amitié entre nos pays, basée sur un commerce ouvert, la coopération et le respect mutuels», a-t-il déclaré.

Le président Bush a affirmé que les États-Unis lutteraient de toutes leurs forces contre le protectionnisme, qu'il soit à l'intérieur de leurs frontières ou à l'extérieur.

«Nous ferons tomber les barriè-

res où qu'elles soient pour ouvrir les marchés, par exemple, à nos programmes informatiques, à nos films, à nos livres et à nos produits pharmaceutiques», a-t-il déclaré.

Dans le cadre des négociations sur un accord de libre-échange nord-américain, le Canada poursuit la politique adoptée lors des négociations sur l'accord bilatéral avec les États-Unis et insiste pour protéger ses industries culturelles. L'administration américaine juge cette attitude inacceptable, et insiste pour incorporer cette question dans l'accord entre le Canada, les

LA QUOTIDIENNE
159-9515

États-Unis et le Mexique.

Les Américains voudraient également que le Canada modifie sa Loi sur les brevets pharmaceutiques, qui désavantage selon eux les manufacturiers pharmaceutiques américains.

Le Mexique a déjà modifié ses lois sur les brevets pharmaceutiques pour répondre aux préoccupations des Américains.

M. Bush a déclaré que l'accord nord-américain n'était qu'un début. Il a rappelé que son initiative «Entreprise pour les Amériques» avait pour but de libéraliser le commerce à travers l'Amérique du Nord et l'Amérique latine.

Il a affirmé que les leaders latino-américains qui avaient le courage de réformer leurs économies et de faire disparaître leurs barrières commerciales avaient besoin de l'appui des États-Unis.

«Si nous pouvons investir dans la transformation de l'Europe de l'Est et des anciennes républiques de l'Union soviétique, alors nous pouvons et nous devons investir dans les efforts de nos proches voisins dans leur cheminement pacifique vers une véritable libération et vers la prospérité», a-t-il déclaré.

Il a enfin tenu à assurer les autres pays du monde qu'il ne s'agissait pas pour l'Amérique de se constituer en forteresse.

«Notre but est simplement d'abaisser les barrières à la liberté économique entre les pays de notre hémisphère, a-t-il déclaré. Il ne s'agit pas de créer des barrières entre nous et les nations d'Afrique, d'Europe et d'Asie.»

Ne le manquez pas!
CE SAMEDI,
À L'INTÉRIEUR DU MAGAZINE WEEKEND

Le bon temps
Le mensuel du 3e âge

Une réalisation du service de la publicité de La Tribune.

Ce mois-ci, l'Hôpital d'Youville nous informe sur les accidents cardio-vasculaires et le Programme de réadaptation.

RÉSULTATS
Loto-Québec

GAGNANTS	LOTS
6/6 2	1 173 981,90
5/6 5	140 877,80
5/6 263	2 142,60
4/6 15 055	71,70
3/6 285 993	10,00

Ventes totales: 16 790 795,00
Prochain gros lot (approx.): 2 600 000,00
Prochain tirage: 92-04-25

NUMÉROS	LOTS
535292	100 000 \$
35292	1 000 \$
5292	250 \$
292	50 \$
92	10 \$
2	2 \$

Extra Tirage du 92-04-22

NUMÉROS	LOTS
1	6
11	12
26	27
46	48
8	19
18	28
38	42
52	66
9	10
20	25
42	44
66	67

Prochain tirage: 92-04-24

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.



Photo La Tribune par Claude Cousineau

Michel Lévesque derrière le comptoir de son dépanneur. Un compresseur de congélateur y a passé.

PANNE: suite de UNE

ouvrir les portes de la caserne puisqu'ils disposent de génératrices.

Contrairement à d'autres résidents du secteur, la famille de Lise Bernier n'a pas constaté de dommage à ses appareils électroménagers.

Colette Nadeau, de la rue Laviolette, a quant à elle constaté que son four à micro-ondes et son téléviseur ne fonctionnaient plus en raison de la surcharge.

Même chose à un dépanneur de

la rue Woodward, où le propriétaire Michel Lévesque devra faire réparer le compresseur d'un congélateur.

Même la caisse électronique et le terminal de Loto-Québec ont failli y passer, n'eût été d'un système de sécurité et de fusibles.

M. Lévesque n'a heureusement perdu aucun aliment puisqu'il disposait d'un autre congélateur encore en état de marche.

Le commerçant a toutefois constaté que son appareil vidéo, à la maison, a été endommagé par la surcharge.

«Les gens de l'immeuble derrière ont aussi été touchés», a-t-il indiqué à La Tribune.

A l'occasion de
LA SEMAINE NATIONALE DES DONS D'ORGANES

Procurez-vous votre carte de donneur dans La Tribune de samedi.

Signer sa carte de dons d'organes et en parler à sa famille, c'est sauver des vies...!

ACDO
Association Canadienne des Dons d'Organes

Pour obtenir des cartes supplémentaires COMPOSEZ LE

569-6328

METEO

Montréal (PC)

Situation générale pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais émise par le centre météorologique du Québec d'Environnement Canada à 16 h 30 hier.

Le dégel amorcé sur le haut St-Laurent se propagera vers les autres régions, mais on prévoit des bancs de brume et des vents faibles en matinée. Les températures s'aligneront sur les normales. Une autre formation nuageuse ou sud-ouest des Grands-lacs passera sur le sud de la province aujourd'hui, mais les précipitations mouilleront l'extrême sud samedi ce qui ne présage rien de beau pour la fin de semaine.

Estrie: ciel variable le matin. Ennuagement par la suite. Max. près de 12. Demain: nuageux avec 70 pour cent de probabilité d'averses. Min. près de 5. Max. près de 12.

Trois-Rivières, Drummondville: nuageux avec éclaircies. Brumeux par endroits. Min. près de 3. Max. près de 10. Demain: nuageux avec 30 pour cent de probabilité d'averses. Min. 3. Max. 10.

Ottawa, Hull, Cornwall, Montréal: annuagement. Max. près de 12. Demain: nuageux avec 70 pour cent de probabilité d'averses tard en après-midi. Min. 4. Max. 11.

Québec et Beauce: nuageux avec éclaircies. 40 pour cent de probabilité d'averses surtout le matin. Max. près de 8. Demain: ennuagement et 30 pour cent de probabilité d'averses. Min. 3. Max. 8.

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec éclaircies et 40 pour cent de probabilité d'averses. Max. près de 8. Demain: nuageux 40 pour cent de probabilité d'averses. Min. 2. Max. 8.

Pontiac, Gatineau et Lièvre, Laurentides: nuageux avec éclaircies et 30 pour cent de probabilité d'averses. Max. près de 10. Demain: nuageux. 50 pour cent de probabilité d'averses en soirée. Min. 4. Max. 10.

La Tuque: nuageux avec éclaircies. 40 pour cent de probabilité de brume le matin. Max. près de 6. Demain: nuageux avec éclaircies. Min. près de plus 1. Max. 9.

Lac St-Jean, Saguenay, réserve faunique des Laurentides, Charlevoix, Rivière-du-Loup: nuageux avec éclaircies. 40 pour cent de probabilité d'averses de pluie ou de neige surtout le matin. Max. près de 6. Demain: nuageux avec éclaircies. Min. de zéro à moins 2. Max. 9.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne des Monts, parc de la Gaspésie: nuageux avec 40 pour cent de probabilité d'averses de neige. Max. près de plus 2. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de moins 2. Max. de 4 à 6.

Gaspé, parc Forillon: nuageux le matin ciel variable par la suite. Max. près de plus 2. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de moins 2. Max. de 2 à 5.

Vers le sud

Acapulco	24 30	Barbade	27 31
Bermudes	21 25	Brownsville	21 27
Daytona Beach	21 31	Honolulu	22 30
Kingston	25 31	La Havane	21 27
Las Vegas	14 27	Los Angeles	14 22
Mexico	15 27	Miami Beach	23 29
Myrtle Beach	12 27	Nassau	22 29
Orlando	21 32	Palm Springs	— 32
Reno	03 16	San Juan	25 30
Tampa	22 30	Trinidad	26 32
West Palm Beach	22 30		

INDEX

Arts:	B-4
Bandes dessinées:	D-9
Dans les Cantons:	D-11
Décès:	C-7
Denis Messier en liberté:	D-10
Économie:	C-1
Éditorial:	A-6
Horoscope:	D-9
Petites annonces:	C-3
Sports:	D-1
Vivre:	B-3

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, 21X 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke
par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

ADMINISTRATION
Jean-Guy Dubuc
Président et éditeur

Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION
Jacques Pronovost
Rédacteur en chef
Roch Bilodeau
Chef éditorialiste-adjoint
Denis Messier
Directeur des pages sportives

Pierre-Yvon Bégin
Directeur de l'information
Maurice Cloutier
Adjoint-chef nouvelles
Stéphane Lavallée
Chef de pupitre

PUBLICITÉ
Gilles Boisjoly
Directeur

PROMOTION
Lise Desjardins
Directeur

PRODUCTION
Alain Pellerin
Directeur

J. Jacques Delorme
Chef des opérations

Gérard Pépín
Adjoint
Gaston Grenier
Adjoint
Benoit Côté
Chef pressier

COMPTABILITÉ
André Corriveau
Contrôleur

Julienne Poulin
Gérante du crédit

TIRAGE
Pierre Dubois
Directeur

André Casteau
Adjoint au directeur

GÉRANTS DE DISTRICT
Pierre-Alain Dion
Jacques Faucher
Michèle Fournier
Michel Lavole
Serge Nadeau

Claude Quéllat
Gaston Pinard
Jean-Charles Poulin
Pierre Fournier
Jocelyn Godbout

EXPÉDITION
Michel Doyon
Gérant

ÉDIFICE
André Jacques
Responsable

Livraison à domicile:
— Camelots et camelots motorisés
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camelot \$3,43
taux de vente du Québec 28
Coût à l'abonné \$3,71

Envoi de publication:
Enregistrement No. 1539
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, seul endroit desservi par camelot et camelots motorisés: 1 an \$155,00, 6 mois \$81,00, 3 mois \$42,00, 1 mois \$22,00. Hors de notre territoire immédiat, 1 an \$210,00, 6 mois \$130,00, 3 mois \$85,00, 1 mois \$35,00. Aux États-Unis et autres pays, 1 an \$370,00, 6 mois \$210,00, 3 mois \$135,00, 1 mois \$55,00.

Ces prix excluent les taxes
"La Tribune" est socialement de la Presse canadienne, membre de l'Association des quotidiens de langue française, affilié à l'Association des quotidiens du Canada, affilié à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

600 travailleurs mis à pied pour une semaine

□ C.S. Brooks ferme temporairement son usine de la rue Pacifique à Sherbrooke afin d'adopter un nouveau mode d'opération

Gilles FISETTE Sherbrooke

Samedi soir, à minuit, les six cents travailleurs et cadres de l'usine Tissage Sherbrooke, de C.S. Brooks, seront mis à pied, pour une durée d'une semaine. «Le travail reprendra le samedi 2 mai, à minuit», a signalé le directeur des ressources humaines, Hen-

ri Bourassa, en publiant, hier, les données entourant cette fermeture temporaire de l'usine de la rue Pacifique, à Sherbrooke.

Deux raisons justifient la décision, a-t-il signifié en mentionnant tout d'abord que l'arrêt de la production découle d'un nouveau mode d'opération à l'usine de Magog. L'usine Tissage Sherbrooke produit du tissu grège destiné pres-

que exclusivement à l'usine de Magog. Or, à Magog, on vient d'entrer de plain pied dans une démarche de «juste à temps». On réduit donc les inventaires pratiquement à zéro alors que, de manière traditionnelle, on les maintenait à un niveau élevé.

L'usine de Sherbrooke, mentionne M. Bourassa, fonctionne déjà selon la méthode du «juste à

temps» que permet une démarche de qualité totale.

La seconde raison de cet arrêt de travail réside dans l'incapacité pour l'usine de Sherbrooke, jusqu'à maintenant, d'écouler un million de mètres de tissu grège sur le marché nord-américain.

«A Sherbrooke, nous sommes conscients de notre dépendance à l'endroit de l'usine de Magog où

est destiné 95 pour cent de notre production... Nous explorons donc de nouveaux marchés. Nous avons de l'espoir sur le marché de New York mais ça n'a pas marché. Nous poursuivons nos efforts en vue d'être moins dépendants des fluctuations du marché des produits finis...»

Selon M. Bourassa, la fermeture d'une semaine n'est pas négative

car C.S. Brooks affiche des résultats satisfaisants jusqu'à maintenant et a bon espoir de poursuivre en ce sens.

«Cette situation qui n'est que passagère, ne devrait pas affecter les plans de vente pour l'année en cours et les dirigeants de l'usine envisagent avec optimisme l'année financière actuelle», a-t-il conclu.

«Le bénévolat... comme le levain dans la pâte»

— Jacqueline Demers, Personne bénévole de l'année

Andrée ALLARD Sherbrooke

Jacqueline Demers, bénévole à l'Escale de l'Estrée, a été choisie Personne bénévole de l'année 1992 par la Corporation de la Semaine du bénévolat, en raison de «sa grande disponibilité, sa discrétion et son attitude valorisante» envers les femmes de la maison d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale.

Les prix accordés dans cinq catégories différentes ont été décernés hier à l'occasion d'une cérémonie, empreinte de chaleur et de simplicité, qui s'est déroulée à l'hôtel de ville de Sherbrooke. Un grand nombre de bénévoles et dignitaires de la région étaient présents.

«Le bénévolat est important dans la société: il est comme le levain dans la pâte», a dit Jacqueline Demers, reconnue pour son écoute individuelle précieuse. «Plus on donne, plus on devient riche. Plus on donne d'amour, plus on en a. La joie et la paix sont des choses qu'on peut semer alentour.»

Travailleuse à temps partiel, Mme Demers consacre le reste de son temps à trois organismes sociaux. Pourquoi avoir choisi l'Escale? «Pour mon amour des femmes. Je suis passée à travers plein de choses mais j'ai grandi et je suis heureuse. Et je veux le donner aux autres femmes.»

La mention d'honneur bénévole de l'année a été présentée à Michelle Robillard-Gravel, formatrice des



Jacqueline Demers est proclamée Bénévole de l'année 92. Une mention d'honneur est présentée à Michelle Robillard-Gravel (à droite).

«déjeuners-dépannage» de l'école Sylvestre de Sherbrooke. Secrétaire depuis 23 ans, Mme Robillard-Gravel a été honorée pour son geste de dévouement qui a eu un effet d'entraînement dans le milieu.

A son 35e anniversaire, Caritas reçoit le titre d'institution de l'année. L'organisme a appuyé la création de 35 organismes, toujours actifs, qui comptent quelque 3000 bénévoles.

Reconnu Organisme de l'année, Les soins palliatifs La rose des vents de l'Estrée est le seul organisme sans but lucratif de maintien à domicile des malades atteints du cancer, en phase palliative et terminale. Il compte 90 bénévoles.

La catégorie Entreprise à l'honneur est décernée à Bell Canada par

l'entremise du groupe Les Pionniers du téléphone d'Amérique (500 membres à Sherbrooke), qui vise à répondre aux besoins et aux problèmes de la collectivité.

A sa neuvième année d'existence, la Corporation de la Semaine du bénévolat élargit son éventail de groupes à l'honneur, avec la catégorie Jeunesse. Le projet d'animation Les grandes sœurs au jeu a valu le titre à Anne-Marie Grenier et Geneviève Grenier, Claudine Lamy et Caroline Toulouse, qui consacrent une partie de leur temps à l'école aux enfants du premier cycle.

La Semaine du bénévolat, qui se déroule du 26 avril au 2 mai, sera notamment marquée par un souper en hommage aux bénévoles.

Les citoyens appuient le changement de MRC

□ La consultation à Bromptonville et Canton de Brompton confirme les maires dans leur démarche

Yvon ROUSSEAU Bromptonville

Les maires Clément Nault, de Bromptonville, et Denis Lemay, du Canton de Brompton, ont tous deux conclu hier que la population de leurs municipalités respectives était d'accord avec le projet voulant une appartenance à la MRC de Sherbrooke plutôt qu'à la MRC du Val-St-François.

En effet, la consultation de la

population des deux municipalités, tenue la veille, ne pouvait être plus claire. Aucun contribuable de Bromptonville n'a inscrit son nom au registre pour demander la tenue d'un référendum sur le sujet et seulement trois contribuables du Canton de Brompton ont apposé leur signature. Il fallait 232 signatures à Bromptonville et 93 dans le Canton de Brompton pour forcer les élus municipaux à tenir un référendum.

«Il nous reste des étapes à fran-

chir, de noter le maire Nault, mais nous sommes maintenant assurés que la population est derrière nous et qu'elle appuie le projet de quitter la MRC du Val-St-François pour aller vers la MRC de Sherbrooke.» Pour sa part, le maire Lemay a commenté que la consultation indique que on ne peut plus clairement que la population ressent des liens beaucoup plus étroits avec Sherbrooke qu'avec Richmond.

La prochaine étape

Les maires Nault et Lemay ont indiqué que la prochaine étape pour le règlement relatif au changement de MRC, voté le 6 avril dernier, sera de présenter la requête en ce sens au ministre des Affaires municipales du Québec. Cette étape sera entreprise au cours des prochaines semaines.

Les deux maires évaluent que la franchise avec laquelle ils ont traité

du projet en assemblée d'information publique a grandement joué sur les résultats de la consultation des citoyens. «Nous n'avions rien à cacher et les gens ont bien compris», évalue le maire Nault.

Cependant, comme le Canton de Brompton touche au territoire de la MRC de Sherbrooke, ce qui n'est pas le cas de la ville de Bromptonville, il faudra que la première démarche auprès du mi-

nistre touche la requête du Canton.

«Une fois la requête du Canton de Brompton acceptée, de lancer le maire Nault, celle de la ville de Bromptonville sera agréée presque automatiquement.»

Les deux maires tiennent toutefois à préciser que les démarches impliquent plusieurs étapes nanties de délais légaux et qu'il faudra un certain temps avant que l'annexion à la MRC de Sherbrooke se réalise.

La Ville a reçu plus de 200 appels concernant les bacs

Sherbrooke (DD)

La Ville de Sherbrooke reçoit beaucoup d'appels téléphoniques de la part des citoyens concernant la collecte mécanisée des ordures ménagères, qui doit démarrer le 4 mai, mais il ne s'agit pas toujours de plaintes.

«On reçoit beaucoup de téléphones, mais ce ne sont pas tous pour des plaintes, les gens veulent aussi de l'information», affirme le chef de la division Environnement, Georges Émond.

«Il y a toutes sortes de problèmes et il y a des gens qui sont réticents au changement, des aînés surtout habitués au service actuel», ajoute-t-il.

Raynald Roy, de la section salubrité, estime qu'entre 200 et 300

appels téléphoniques ont été logés jusqu'ici à la Ville, mais soutient lui aussi que le nombre de plaintes est somme toute assez limité.

«Les gens veulent des explications et on leur en donne», dit-il. Et à son avis, seuls quelques citoyens parmi ceux qui ont téléphoné sont systématiquement contre la collecte mécanisée des ordures.

M. Roy fait remarquer que le nombre d'appels et de plaintes est peu élevé compte tenu que près de 19 000 logements ont reçu un bac roulant en vue de la collecte mécanisée des ordures.

En vertu de ce nouveau mode de ramassage des ordures ménagères, la Ville invite les citoyens à apporter eux-mêmes leur bac roulant en bordure de rue, mais ne les y oblige pas.

Raynald Roy insiste d'ailleurs pour dire que les éboueurs municipaux vont aller chercher les ordures en arrière-cour chez les citoyens qui auraient de la difficulté

à manier les bacs roulants. Le citoyen Richard Faucher, qui fait circuler une pétition contre les bacs roulants, dit pour sa part rencontrer beaucoup de gens inquiets

de l'arrivée du nouveau système de ramassage des ordures et soutient que la Ville ne donne pas l'heure juste quant au nombre de plaintes. «Pourquoi ne pas rassurer im-

médiatement les personnes âgées et les handicapés?», demande-t-il, ajoutant que plusieurs citoyens refuseront d'utiliser le bac roulant mis à leur disposition par la Ville.

Cinq entreprises intéressées à faire le tri

Sherbrooke (DD)

Cinq entreprises sont intéressées à prendre en charge le tri et le traitement des matières recyclables de la ville de Sherbrooke, à la suite des appels d'offres lancés il y a deux semaines.

Trois firmes — Jarbec, de Saint-Denis-de-Brompton, Soesca, de Bromptonville, ainsi que Rebutis solides canadiens, de Montréal —

offrent d'opérer un centre de tri à un tarif variant de 28 à 60 \$ la tonne, dans l'hypothèse où la Ville de Sherbrooke déciderait de se doter de son propre centre de tri et d'en confier la gestion au privé.

Deux autres offres sont également sur la table, il s'agit de Rebutis solides canadiens et de Recyclage Orford qui proposent à la Ville d'ouvrir un centre de tri pour traiter les matières recyclables pro-

venant de la collecte sélective à Sherbrooke et Lennoxville.

Dans ce cas, les tarifs sont plus élevés, entre 42 et 60 \$ la tonne, puisque les entreprises devraient investir en équipement et en locaux.

Le chef de la division Environnement de la Ville de Sherbrooke, Georges Émond, a indiqué hier que les offres seront analysées et qu'une recommandation sera transmise au conseil municipal au début de

mai.

Il se dit d'autre part satisfait des offres et des tarifs proposés à la Ville.

Depuis la fermeture du centre de tri de RB Inspection, en mars, la Ville de Sherbrooke envoie temporairement ses matières recyclables à la firme montréalaise Rebutis solides canadiens, en vertu d'une entente de service au coût de 60 \$ la tonne.

La St-François se dégonfle!

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

Après avoir maintenu le suspense durant plus de 24 heures, après avoir comblé son besoin de vedettariat annuel, elle a enfin décidé de se dégonfler un peu!

La rivière Saint-François, puisqu'il faut l'appeler par son nom, a entrepris sa cure d'amaigrissement, faisant passer son niveau de 19 pieds et deux pouces à 18 pieds et dix pouces, tard hier après-midi.

«Nous sommes nettement plus optimistes que ce matin alors que les prévisions laissaient entendre que le niveau de l'eau pourrait atteindre et même dépasser la vingtaine de pieds», a commenté le policier Serge Fournier, relationniste de la Police municipale de Sherbrooke.

Cela n'a pas empêché la rivière d'aller faire du tourisme sur une portion de la rue Grandes-Fourches Sud, en plein centre-ville, rue que l'on a dû fermer en partie.

Démontrant certains talents d'ubiquité, elle en a profité pour apparaître dans la «cuve» Grandes-Fourches, ce petit creux situé rue Frontenac, sous le viaduc Grandes-Fourches.

Encore là, les autorités ont interdit toute circulation, le temps que la rivière regagne son lit.

Outre l'inquiétude suscitée par une Saint-François imprévisible,

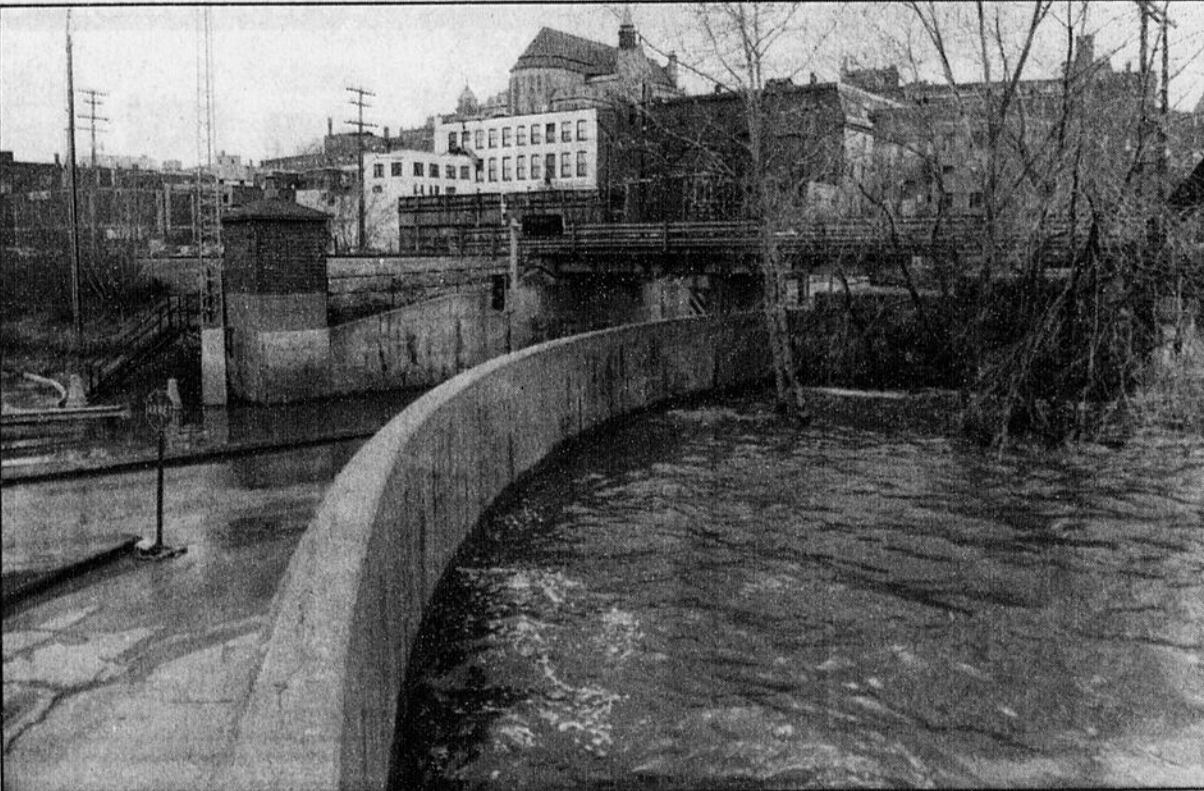


Photo La Tribune par Claude Croisnière

La rivière est légèrement sortie de son lit, en dépassant le niveau des 19 pieds. On constate que son niveau est passablement plus élevé que la rue, plus basse, à l'intersection Grandes Fourches Nord et Frontenac.

ces deux fermetures de portion de rue ont été les incidents les plus apparents.

Comme le répit, côté précipita-

tions, devrait durer plus de 24 heures avant l'arrivée d'une fin de semaine pluvieuse, il est permis de croire que tout rentrera dans l'or-

dre, y compris les cours d'eau, dans l'attente d'un prochain printemps.

DU 11 AVRIL AU 6 MAI

3 VOYAGES

La Tribune FAIT TIRER

REPORTEZ-VOUS À LA SECTION VOYAGE DE LA TRIBUNE DE SAMEDI DERNIER ET PARTICIPEZ AU CONCOURS «PRÉPAREZ VOS VALISES!»

QUESTION DE VENDREDI:
Combien de villes retrouve-t-on sur Martha's Vineyard?

CHOIX DE RÉPONSES

5
 7
 6

COCHEZ LA BONNE RÉPONSE

PLACEZ VOS RÉPONSES DE LA SEMAINE DANS UNE ENVELOPPE ET FAITES-NOUS LES PARVENIR UN UTILISANT LE COUPON DE PARTICIPATION CI-CONTRE
(N'oubliez pas de respecter les délais indiqués dans la publicité de samedi dernier.)

COUPON DE PARTICIPATION

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Téléphone _____

CONCOURS «PRÉPAREZ VOS VALISES!»

LA TRIBUNE
C.P. 2450
SHERBROOKE (QUÉBEC)
J1L 4R3

40380

Magog et Canton de Magog à l'heure du compostage

Des bacs à compost distribués à un coût minime

Gilles DALLAIRE Magog

La Ville de Magog a annoncé, hier, qu'elle s'associe au groupe Les Amis de la Terre et à Recyclage Orford pour encourager le compostage des déchets domestiques en milieu résidentiel. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme Partenaires en environnement. L'année dernière, la municipalité avait tenté de réduire le volume des déchets envoyés au site d'enfouissement exploité par Laidlaw, à Canton de Magog, en encourageant la récupération des déchets recyclables. A cet effet, des conteneurs compartimentés avaient été

installés à quatre endroits achalandés.

L'encouragement que Magog donnera au compostage prendra la forme de la distribution de 350 bacs à compost qui pourront être acquis par les foyers désireux de participer à l'expérience moyennant un déboursé de 25 \$.

Le maire, M. Paul-René Gilbert, a souligné, au cours d'une conférence de presse où la participation de Magog à l'expérience a été expliquée, qu'une famille moyenne produit environ 500 livres de déchets organiques par année et que, si, comme il le souhaite, les 350 bacs sont distribués, le volume des déchets qui seront transportés au site d'enfouissement de Laidlaw sera

réduit de près de 90 tonnes, dès cette année.

«En réduisant le volume des déchets envoyés au site d'enfouissement, on accroîtra la longévité du site et on protégera l'environnement tout en réalisant une économie qui n'est pas négligeable», a-t-il ajouté.

Canton de Magog prendra également part à l'offensive menée dans le but de réduire le volume des déchets envoyés au site d'enfouissement en distribuant 50 bacs à compost.

Toute personne désireuse de réserver un bac n'a qu'à compléter un formulaire à cet effet disponible à l'hôtel de ville de Magog et à l'hôtel de ville de Canton de Magog.



La caution... ou la prison

La prison guette plusieurs hommes d'affaires et élus municipaux, dont Serge Audet, Nil Allaire, Robert Dandurand, Guy Luzy, Clément Nault, Bernard Tanguay et Raymond Elias, qui, depuis hier et jusqu'à ce soir, participent à l'opération prison ou caution de la Société canadienne du cancer. Cette activité, qui se déroule au Carrefour de l'Estrie, doit générer des cautionnements totalisant 25 000 \$, qui iront droit dans les coffres de l'organisme. Lucie Thibodeau et Laurent Biron (notre photo) occupent respectivement la présidence de la campagne de financement et de l'opération prison ou caution.

FAITS DIVERS

Du «pot» rue Bryant

Les membres de l'Escouade du crime organisé, à la Sûreté du Québec de l'Estrie, ont payé une visite de circonstance à un locataire de la rue Bryant, dans le quartier nord de Sherbrooke, en soirée de mercredi.

Lors de cette visite, les policiers ont saisi 17 grammes de marijuana prouvant une fois de plus que l'herbe demeure un stupéfiant prisé chez certains toxicomanes.

Le locataire, un homme âgé d'une quarantaine d'années, sera accusé de possession de stupéfiant en vue d'en faire le trafic.

Il y avait un visiteur, un Forestois de 38 ans, lors de l'intervention policière.

Une accusation de possession simple de stupéfiant sera portée contre lui.

Les deux individus comparaitront par voie de sommation.

Les opérations du genre, considérées isolément, peuvent sembler anodines mais mises bout à bout, à la fin de l'année, elles donnent de surprenants résultats.

En 1991, l'Escouade du crime organisé de la SQ de l'Estrie a démantelé un laboratoire de culture de marijuana, ce qui a entraîné 13 perquisitions et l'arrestation de neuf personnes. Elle a saisi 72 grammes et 366 plants de marijuana, 766 grammes de cocaïne, 45 fioles d'huile de haschisch et 33 grammes de haschisch.

Le dépanneur rencontré

L'individu, âgé d'une trentaine d'années, duquel on disait qu'il opérait une sorte de dépanneur de drogue et même de fumerie de pot, a été rencontré par les membres de l'Escouade du crime organisé de la Sûreté du Québec de l'Estrie.

Rappelons que le matin du Vendredi saint, huit policiers avaient envahi une maison à logements, rue Court, près du centre-ville, où passablement d'allées et venues avaient attiré l'attention ces derniers temps.

Dans un logement, la police a découvert diverses quantités de marijuana pour une valeur de plus de 6000 \$ de même que l'attirail du parfait revendeur.

À l'étage, dans un logement inoccupé, le client pouvait consommer son herbe sur place.

Toutefois, lors de l'opération, le locataire ne s'y trouvait pas.

L'individu comparaitra par voie de sommation, a-t-on appris.

Méfaits sur des voitures

Un vandale a endommagé la peinture de sept voitures chez le concessionnaire ACURA, boulevard Bourque, à Rock Forest.

La Sûreté municipale de Rock Forest a constaté les méfaits, hier. Parmi les sept véhicules, il y en avait deux usagés et cinq neufs dont un Vigor et quatre Integra.

Le montant des dommages, causés possiblement avec une clé, se chiffrait à plus de 3000 \$.

Effraction à la Fabrique

Un cambriolage a été perpétré à la Fabrique Saint-Sacrement, rue Kennedy Nord, dans le quartier est de Sherbrooke, dans la nuit de mercredi à hier.

Le délit a été constaté vers 6 h 15 hier.

Les voleurs avaient d'abord forcé une fenêtre du sous-sol avec un tournevis. Comme la route empruntée ne menait nulle part, les voleurs sont revenus sur leurs pas pour s'attaquer à une fenêtre à l'avant de la bâtisse.

Une fois à l'intérieur, ils ont forcé le coffre-fort pour en voler le contenu.

Pour le moment, on ne connaît que le montant des dommages, à savoir 1500 \$.

Dans le même quartier, au cours de la même nuit, un autre vol avec effraction a été commis, cette fois rue Bowen Sud, dans une maison privée.

Après avoir forcé une fenêtre donnant sur la cour arrière, les cambrioleurs ont mis la main sur une chaîne stéréophonique et un téléviseur, le tout évalué à 1100 \$.

La police du tabac remet ça

Discrètement comme s'il était

presque péché de le mentionner, la police du tabac oeuvrant en Estrie et surtout près des villes frontières, a intercepté un contrebandier de tabac et de spiritueux, il y a quatre jours.

L'intervention de ces policiers a eu lieu dans la municipalité de Stanstead.

Une camionnette genre pick-up dont le châssis traînait pour ainsi dire à terre a été interceptée, remisée et fouillée.

On y a découvert 15 caisses de tabac de contrebande contenu dans du cellophane et plus de 400 demigallons de spiritueux, le tout d'une valeur de plusieurs milliers de dollars.

Le conducteur du véhicule, un Magogois, a dû s'en retourner à pied, les bras vides et la main tenant un papier de Cour où il devra aller s'expliquer un jour ou l'autre.

Le coroner enquêtera le 30 avril

Le coroner Marc-André Bouliane consacra la journée du 30 avril aux audiences publiques concernant le décès de l'écolière Karine Bolduc, âgée de 6 ans, survenu le 11 février 1992, route 112, Canton Weedon.

Rappelons que la jeune victime traversait la route pour monter dans un autobus scolaire quand elle a été happée mortellement.

L'enquête du coroner aura lieu au palais de justice de Sherbrooke.

La foudre a fait mouche

À sa première sortie éclatante de l'année, la foudre a fait mouche, en soirée de mercredi, à Bonsecours.

Elle a mis le feu à une petite scierie, propriété de M. Fernand Bouthillier, un peu avant 20 heures, mercredi.

C'est ce qu'a indiqué, hier matin, la Sûreté du Québec de Sherbrooke.

La petite bâtisse qui était située dans le rang A a été complètement détruite.

Une première évaluation fait état de dommages de l'ordre de 50 000 \$.

Wilfrid Grégoire: coroner nommé

Pour que les étapes de l'enquête se déroulent dans l'ordre des choses, un coroner a été nommé dans l'affaire du décès de Wilfrid Grégoire, âgé de 66 ans, président-fondateur de la maison pour démunis Le Partage St-François, à Sherbrooke.

Il s'agit du coroner Pierre Boux qui prendra connaissance des démarches du travail policier dans ce dossier ouvert mercredi, soit plus de cinq jours après le décès de M. Grégoire et deux jours après son inhumation.

Précisons que c'est seulement mercredi que des faits nouveaux et certaines allégations de témoins ont

été portés à l'attention de la Police municipale de Sherbrooke au sujet du décès attribué à un malaise du cœur.

Or, il y a vraisemblablement eu altercation et même bousculade entre M. Grégoire et un pensionnaire chaudière qui s'était fait sermonner par son hôte.

M. Grégoire est mort dans les deux heures qui ont suivi l'incident.

Rien jusqu'à maintenant ne laisse croire que le geste du pensionnaire serait à l'origine du décès.

Les enquêteurs ont rencontré deux nouveaux témoins, hier. Il est encore trop tôt pour affirmer ou même penser qu'il pourrait y avoir exhumation du corps du défunt pour fins d'autopsie.

À Lac-Mégantic

Les efforts combinés de la Sûreté du Québec, détachement de Lac-Mégantic, et de la sûreté municipale de Lac-Mégantic ont permis d'élucider une quinzaine de vols par effraction perpétrés dans le secteur, au cours des dernières semaines, et de procéder à l'arrestation de deux adolescents.

La plupart des objets volés par les deux jeunes contrevenants ont été récupérés par les enquêteurs. Dans le butin, il se trouvait six motocyclettes et divers autres articles.

Les deux jeunes délinquants ont été confiés à la Direction de la protection de la jeunesse.

AU PALAIS DE JUSTICE

Complot à Ham Nord

Sherbrooke — Le juge Gérald Desmarais, de la Cour du Qué-

bec, a commandé un rapport pénitentiel au sujet de Diane Smorong qui avait admis sa culpabilité à des accusations de complot

et de vol qualifié de plus de 4000 \$, le 19 octobre, à Ham Nord.

Ce soir-là, l'inculpée était passagère dans la voiture d'un sexagénaire qui a été dépouillé de son porte-monnaie par deux individus qui avaient surgi d'un fossé en bordure duquel il s'est arrêté.

Le défenseur Conrad Chapdelaine a réclamé cette évaluation concernant ces délits ainsi que pour une effraction et un cambriolage dans deux maisons, le 14 mars 91, à Sts-Martyrs-Canadiens.

L'inculpée, âgée de 28 ans, de Stratford, devra revenir devant le

tribunal le 17 juin pour les représentations sur sentence dans ces causes.

Durant sa probation

Patrick Lacroix, 23 ans, a reconnu avoir mis le feu dans un garage installé à Omerville, le 11 mai 90, et avoir rapporté à la police avoir été victime d'un vol.

Le prévenu, qui vit maintenant dans la Montérégie, se trouvait en probation au moment de ces infractions.

Me Jean Leblanc a réclamé un rapport d'admissibilité à des travaux communautaires pour son client à la suite de discussions avec la poursuite.

Cette cause sera réinscrite au rôle du 11 juin pour les représentations sur sentence.

Agression sexuelle

Christian Nzogho, 24 ans, de Sherbrooke, a été cité à son procès pour répondre d'agression sexuelle sur deux femmes, le 3 décembre.

Son enquête préliminaire s'était déroulée sous le couvert d'une ordonnance de non publication de la preuve, obtenue par la poursuite.

Nzogho, défendu par Me Jean Couture, connaîtra la date de son procès à l'inauguration du terme des assises.

Vitre cassée à Ascot

Le juge Desmarais a demandé une évaluation médicale de trois jours au sujet d'un individu de 31 ans, sans domicile établi, avant qu'il ne réponde à un méfait en cassant une vitre dans une maison d'Ascot.

La police soupçonne que le suspect était animé par le désir d'exorciser cette habitation à la suite d'un soit-disant viol.

Me Jean-Marc Bénard avait suggéré qu'une évaluation par un psychiatre au Centre hospitalier de Sherbrooke pourrait être utile.

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

3000 points offerts cette semaine dans La Tribune

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **61002438**

Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

CLUB Multi points

DEVEZ PROPRIÉTAIRE

Pour moins de 2 000\$ comptant

SEULEMENT 5% mise de fond

MODÈLE TRIADE, 988 pi ca

3 chambres
Fenêtres à battants sur façade
Bain en coin,
douche avec porte
Porte patio

SEULEMENT 399\$/mois
Terme de 20 ans

MODÈLE NORDIQUE PLUS

2 chambres, armoires en mélamine, comptoirs prémoulés, revêtement extérieur et chassis en vinyle, portes en acier, baie vitrée, salle de bain complexe, bain moulé

SPÉCIAL 34 899\$

LES MAISONS **Prince** CENTRE DU QUÉBEC

SORTIE 170, ROUTE TRANSCANADIENNE, SAINT-GERMAIN CTÉ DRUMMOND

Tél.: (819) **395-2116**

OUVERT Samedi de 9 h à 16 h

Échanges acceptés

À seulement 50 minutes du Carrefour de l'Estrie

MATÉRIAUX F. ROBERT

550, chemin du Parc Industriel, Bromptonville

Matériaux de construction - Quincaillerie

à BROMPTONVILLE
à seulement 5 min. du Carrefour de l'Estrie

Toute la variété disponible

LES PRODUITS FORESTIERS

mer-can FOREST PRODUCTS INC.

Enfin, du bois réellement bien traité.

Consultez notre CIRCULAIRE BMR pour la SUPER VENTE D'OUVERTURE du 13 au 25 avril 1992.

TÉL.: 846-6581

C'est l'été... l'été de bouger!

... Joignez notre programme d'ACTIV"ÉTÉ" 1992 !

... Devenez membre du Centre sportif de l'Université de Sherbrooke !

Inscription du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 19 h, au comptoir d'inscription du Pavillon Univestrie.

Renseignements: **821-7585**

CENTRE SPORTIF

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Guerre intestinale au conseil de Barford

□ Trois conseillers ont tenté d'obtenir la tête du maire Pierre E. Carboneau

Normand MORIN et Maurice CLOUTIER
Coaticook

Une guerre intestinale fait rage au conseil municipal de Barford, près de Coaticook, alors que trois conseillers ont vainement tenté d'obtenir la tête du maire Pierre E. Carboneau, à l'occasion d'un assemblée spéciale du conseil municipal plus tôt cette semaine.

Le conseiller Réal Baillargeon a proposé une résolution réclamant la démission pure et simple du maire. Cette attaque a lancé un débat très animé entre les élus, tournant

par moments à l'engueulade.

Le vote sur la résolution a été partagé alors que les conseillers Réal Baillargeon, Claude Henri Langlois et Michel Langevin ont effectivement demandé la tête du maire, qui a conservé, pour l'instant du moins, l'appui des élus Michel Vaillancourt, Gérard Sage et Guy St-Laurent. Après coup, M. Baillargeon a soutenu que son geste visait à arracher des excuses du maire pour son comportement à l'égard des conseillers, ce qu'il n'a pas réussi.

Séquences du dossier de la MRC

La bisbille au conseil municipal

de Barford est une séquelle de la guerre qui a duré quelques mois entre la Ville de Coaticook et le conseil des maires de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook, concernant une réduction de la quote-part de la Ville. Finalement, dans ce dossier, un comité de médiation a été formé pour régler le litige, avec l'accord des deux parties.

Cependant, à la séance du conseil de cette semaine, tous les conseillers de Barford ont reproché au maire de ne pas avoir défendu au dernier conseil des maires la résolution unanime demandant aux

deux parties d'en arriver à une solution négociée.

Bien qu'il ait présenté la résolution, le maire Carboneau aurait déclaré aux autres maires qu'il se dissociait de cette résolution et demeurerait solidaire de la position adoptée au conseil des maires. Il n'en fallait pas plus pour faire monter la moutarde au nez des conseillers.

Le maire Carboneau est nullement décontenancé par les derniers événements. Il estime que certains élus ont fait des promesses qu'ils ne peuvent tenir en prévision des dernières élections, en novem-

bre, ce qui les incite à chercher noise aux autres membres du conseil.

«J'ai présenté la résolution au conseil des maires et j'ai exprimé mon opinion personnelle comme maire. On ne peut pas demander la démission du maire parce qu'il exprime ses opinions. Je n'ai pas l'intention de démissionner.»

M. Carboneau espère que le climat s'améliorera après une rencontre avec la directrice régionale du ministère des Affaires municipales, Mme Bernadette Doyon, le 27 avril prochain, afin d'éclaircir le mandat du maire. «J'espère qu'après cette rencontre les conseillers dissidents se rangeront», a-t-il conclu.

Le propriétaire du cheval réclame 96 500 \$ au vétérinaire

Gérald PRINCE Drummondville

Le propriétaire d'un cheval de course Standardbred vient de déposer une poursuite en dommages et intérêts de 96 500 \$ contre un vétérinaire, qui a pratiqué une opération sur sa bête.

La cause, inscrite sous le numéro 111 de la Cour supérieure du district de Drummond, est déposée par M. Hercule Laramée de Drummondville contre le Dr Brian Lauzon, demeurant en Floride, mais venant régulièrement au Québec pratiquer sa profession.

Selon les allégués de la requête, M. Laramée est propriétaire d'un cheval de course, appelé No Morals, qui, en septembre 1991, a été affligé de boiterie. Le Dr Lauzon a accepté de le traiter et a recommandé une opération, une névrectomie des deux membres antérieurs, ce qui fut fait le 7 septembre 1991. L'opération est reconnue par la Commission des courses du Québec.

Or, après vérifications et contre-expertise à la faculté de Médecine vétérinaire de St-Hyacinthe, il s'est avéré, ajoute M. Laramée, que l'opération réellement pratiquée sur le cheval, une névrectomie au nerf palmaire médian, a été refusée par la Commission des courses du Québec et que le cheval a été déclaré inéligible à participer dorénavant à des courses de chevaux Standardbred.

Pour le demandeur, le vétérinaire est le seul responsable de la situation puisqu'il aurait dû savoir que, en procédant ainsi, il risquait de mettre fin à la carrière du coureur et lui enlevait du même coup toute valeur marchande.

En soutenant que le vétérinaire a fait preuve d'incompétence, le propriétaire du cheval réclame 25 000 \$ pour la valeur de sa bête, 50 000 \$ pour perte de revenus anticipés et le reste en frais et annuis divers, le tout pour le montant total de 96 500 \$.

Dans cette cause, M. Laramée, le demandeur, est représenté par Me Normand Corriveau de Drummondville.

L'Expo Habitat espère contribuer à une relance

□ Le président de l'APCHQ-Estrie, Rodrigue Tremblay, invite les consommateurs à reprendre confiance

Pierre SÉVIGNY Sherbrooke

La tenue du salon Expo Habitat de l'Estrie représente aux yeux du président régional de l'APCHQ, Rodrigue Tremblay, une excellente occasion de relancer l'industrie de la construction du fait que cet événement répond indéniablement à un besoin de la part des consommateurs.

M. Tremblay a profité de l'ouverture officielle de la 10e édition du salon, hier avant-midi, pour inciter les consommateurs à reprendre confiance, à regarder vers l'avenir et à investir dans leur mieux-être familial, notamment en cette période économiquement plus difficile. «Il faut oublier la récession», a soutenu M. Tremblay à La Tribune, quelques minutes avant la cérémonie d'ouverture.

Cet entrepreneur spécialisé dans le revêtement extérieur croit en la nécessité d'un tel salon et c'est pourquoi il y participe depuis la toute première édition. «C'est rentable à long terme car j'y fais au moins 35 pour cent de mon chiffre d'affaires.»

Pour M. Tremblay, il faut maintenant exploiter au maximum le secteur de la rénovation domiciliaire qui, selon lui, offre encore un potentiel fort intéressant. C'est ce qui explique le thème retenu cette année: j'investis dans mon habitat.

M. Tremblay se dit fier de la 10e édition du fait que les visiteurs y trouveront plus de 185 exposants répartis dans 300 kiosques. Après

ceux de Montréal et Québec, le salon de Sherbrooke est le plus important au Québec.

Nouveautés

D'ici dimanche, les visiteurs seront à même de constater que les organisateurs ont ajouté des nouveautés comme «La place des maisons modèles» et «Le grand prix téléboutique Bell du design» tout en ayant conservé le «carré rénovation» et le «rendez-vous du design» qui ont connu une grande popularité, l'an dernier.

Cinq produits innovateurs seront aussi présentés à la population, soit une porte-garage munie d'une porte à piédon de la firme Portes Mackie, un nouveau système de chauffage de la compagnie Le Prohon, des appareils de chauffage à granulés de bois qui se caractérisent par une alimentation automatique de Foyers & Flammes des Cantons, un nouveau système de sécurité intégré portatif de Alarme Dynasty, un nouveau service de gestion des appels de la compagnie Bell.

Présente à la cérémonie d'ouverture, la députée de Saint-François et ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Monique Gagnon-Tremblay, a souligné l'importance de la place qu'occupe le secteur de l'habitation en Estrie et au Québec. Selon elle, Expo Habitat est le reflet fidèle de la vitalité du secteur domiciliaire dans la région.

Pour sa part, le président provincial de l'APCHQ, Rénéal Jacques de Victoriaville, a parlé de la situa-

tion difficile vécue actuellement par l'industrie, difficultés qui risquent d'augmenter avec l'arrivée prochaine de la TVQ. Il a soutenu que l'application de cette nouvelle taxe menace la survie de l'industrie

et la possibilité pour les Québécois d'accéder à la propriété et c'est pourquoi son organisme lutte contre les intentions du gouvernement de taxer l'habitation. «Il est essentiel que des associations comme la

nôtre fassent les efforts nécessaires pour qu'enfin l'habitation ne soit plus vue comme un luxe mais comme une nécessité à laquelle tous les Québécois ont droit.»



Eugène Robert, le président d'honneur de la 10e Expo Habitat, Monique Gagnon-Tremblay, ministre et députée de St-François, et Rodrigue Tremblay, président de l'APCHQ-Estrie, ont visité quelques kiosques dont celui des décorateurs ensemble.

TOURNÉE DES RÉGIONS

□ Les feux de forêt surviennent plus au printemps

Sherbrooke (YR) — C'est au printemps qu'on signale le plus grand nombre de feux de forêt sur le territoire protégé par la Société de conservation du sud du Québec. En effet, les statistiques indiquent effectivement qu'au cours des cinq dernières années, 56 pour cent des incendies forestiers sont survenus au printemps.

Mme Chantal Drapeau, inspecteur à la prévention pour la Société, signale que malheureusement, beaucoup trop de feux de forêt surviennent durant cette belle période de renouveau de la nature, des feux principalement attribués

à des nettoyages des terrains par le brûlage d'herbe, d'abattis ou de rebuts.

La Société lance donc un appel à la population d'être vigilante durant cette période de l'année, car 99 pour cent de ces feux sont causés par la négligence humaine.

Au cours de 1991, sur le territoire desservi par La Tribune, 39 feux de forêt ont détruit 34,10 hectares de forêt, occasionnant des pertes totalisant 98 841 \$. Quatre de ces incendies survenus en Estrie ont nécessité l'intervention des avions-citernes.

□ 283 propriétés menacées d'être vendues

Magog — Le secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog, M. Guy Jauron, risque de quitter son bureau passablement tard le 11 juin.

Il pourrait être contraint de vendre à l'enchère ce jour-là 283 propriétés appartenant à des contribuables qui ont négligé de payer leurs taxes municipales ou scolaires il y a deux ans.

116 des propriétés qui pourraient être vendues sont situées à Canton d'Orford. Environ la moitié d'entre elles appartiennent à des promoteurs immobiliers. Dans la majorité des cas, le montant des taxes municipales ou sco-

laires dues par le propriétaire est inférieur à 500 \$.

76 propriétés sont aussi menacées d'être vendues pour défaut de paiement des taxes municipales ou scolaires à Canton de Magog. Dans un peu moins de la moitié des cas, le montant dû est inférieur à 100 \$.

Si la dette de la majorité des contribuables délinquants est peu importante, ce n'est pas le cas de celle de 162491 Canada, propriétaire de la station touristique Montjoye qui doit, intérêts compris, 48 841 \$ à Canton de Hatley et 21 760 \$ à la Commission scolaire catholique de Sherbrooke.

□ Premier Salon de l'invention et de l'innovation

Black Lake (PS) — Avec l'ouverture officielle aujourd'hui du Salon de l'invention et de l'innovation, tous les espoirs sont permis quant à la réussite de cet événement qui se déroule pour la première fois dans la région de l'Amiante, à partir d'aujourd'hui jusqu'à dimanche à l'aréna de Black Lake.

Les 44 stands disponibles ont tous été réservés par autant d'inventeurs et innovateurs venant de plusieurs régions du Québec, notamment de la Beauce, du Granit, des Bois-Francis, de Sherbrooke et de Montréal. La compagnie européenne Energima Suisse sera

également sur place pour faire connaître son projet d'usine de recyclage de déchets domestiques. Plusieurs organismes gouvernementaux seront aussi présents de façon à favoriser de meilleurs contacts entre collaborateurs de la recherche, du développement et de la commercialisation de nouveaux produits.

Quelque 4000 visiteurs sont attendus à ce salon qui présentera plus de 100 inventions différentes allant d'appareillages domestiques à des jouets ou jeux en passant par des produits récréatifs, utilitaires ou sécuritaires.

□ Un spécialiste en communication comme invité

Canton d'Orford — Comment établir des contacts dans une salle?

C'est à cette question que M. Marc Chiasson, spécialiste en communication, répondra au cours de la conférence qu'il pro-

noncera le 28 avril, au Manoir des Sables, à Canton d'Orford, devant les membres de la Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford.

Le souper-causerie débutera à 17 h 45.

Les disciples de Raël demandent à rencontrer le conseil de Maricourt

Claude PLANTE Valcourt

Les membres du conseil de la municipalité de Maricourt rencontreront, avant la séance du premier lundi du mois de mai, des disciples de la secte des Raéliens, qui projettent de s'installer sur un ancien terrain de camping situé dans cette localité.

Cette rencontre permettra aux conseillers et au maire d'en savoir en peu plus sur les intentions réelles des disciples de Raël, qui ont déjà conclu un bail de location-achat pour les vastes installations de l'extérieur de camping Les Rangers, sur le septième rang à Maricourt.

A leur demande

«C'est eux qui ont demandé à nous rencontrer le 4 mai prochain.

Cette réunion nous permettra de faire le point avec eux», explique à La Tribune le maire de Maricourt, M. Bertrand Proulx.

Malgré tout, M. Proulx reste méfiant à l'égard de ces gens qui tiendraient d'abord un ralliement international pendant deux semaines en juillet dans sa municipalité pour éventuellement y implanter un «village» raëlien, sorte d'ambassade pour accueillir des extra-terrestres.

«Je me demande pourquoi ils cherchent toujours à avoir de la publicité gratuite. Ils arrivent avec leurs gros sabots et ça fait du bruit, lance-t-il. Pour le moment, il n'est pas question de faire circuler une pétition... ça ne donne vraiment pas grand chose.

«Les gens ne veulent pas qu'ils viennent dans la région, mais il n'y a pas vraiment de moyens légaux

pour les arrêter», renchérit le maire de Maricourt, une municipalité située à quelques kilomètres de Valcourt.

Cinq mille au Québec, mais seulement une soixantaine en Estrie; les Raéliens projettent de recevoir à Maricourt, une municipalité en majorité rurale d'un peu plus de 400 habitants, entre 400 et 500 disciples, dont certains provenant des États-Unis et de l'Europe.

Hébergement

Selon M. Proulx, les Raéliens auraient commencé à sonder le terrain dans la région de Valcourt afin de trouver de l'hébergement disponible lors des deux dernières semaines de juillet pour le congrès international de la secte. «Des gens de Sainte-Anne-de-la-Rochelle et

de Valcourt m'ont dit que des Raéliens leurs avaient demandé s'ils pourraient trouver des motels ou des campings disponibles pour les deux dernières semaines de juillet», explique-t-il.

Mercredi soir dernier, le Comité de pastorale paroissiale Saint-Joseph de Valcourt s'est réuni en présence des maires de Valcourt, Valcourt Canton et Maricourt. Il en est ressorti que de l'information sera distribuée aux paroissiens pour arrêter les rumeurs au sujet des agissements des membres de la secte du Français Raël.

C'est à partir des informations fournies par Info-sectes de Montréal que le comité entend éclairer les gens de la région à propos de l'organisation qui prône le nudisme et le méditation sensuelle.

Premier «lac-à-épaule» de l'exécutif du CRD-Estrie

Sherbrooke (GF)

Aujourd'hui, à Magog, un horaire de travail chargé attend les membres du comité exécutif du Conseil régional de développement de l'Estrie (CRD-Estrie), réunis dans le cadre de leur premier «lac-à-l'épaule».

C'est à cette rencontre, en effet, que devraient être préparées les grandes lignes du plan d'action qui sera soumis au conseil d'administration et, s'il est retenu, qui guidera le CRD-Estrie, au cours de la prochaine année.

La séance de travail d'aujourd'hui — l'horaire prévoit neuf heures de réflexion et de discussions — devrait également permettre aux participants de prendre connaissance de diverses études faisant le point sur la situation sociale et économique en Estrie.

Enfin, rapporte le directeur général de l'organisme de concertation et de développement, Robert Dion, il sera question de planification stratégique, une notion que l'on applique généralement à une entreprise ou un organisme mais

qui pourrait également servir de modèle à une région toute entière. Une réflexion amorcée en ce sens par l'Association québécoise des organismes de concertation et de développement, avec l'aide d'un consultant externe, sera portée à l'attention de l'exécutif du CRD-Estrie.

Mis à part le maire de Sherbrooke, Paul Gervais, dont la présence n'était pas assurée — il est présentement en vacances —, tous les autres membres du comité exécutif devraient assister à cette première rencontre. Il s'agit de la députée de St-François, Monique Gagnon-Tremblay; de la députée de Mégantic-Compton, Madeleine Bélanger; du représentant des services sociaux et de la santé, Jean-Pierre Duplantier; du représentant des institutions financières, Albert Ouellet; du préfet de la MRC du Haut-St-François, Raymond Breton; du maire de Coaticook, André Langevin; et du président, Janvier Cléche.

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

3000 points offerts cette semaine dans

La Tribune

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: 23303359 Sinon, composez sans frais, le 1-800-563-8688

CLUB Multi points

HABITEC 2000. Concessionnaire autorisé

Habitations usinées

— Unifamiliales — Maison évolutive
— Multifamiliales — Maison en bois rond
— Chalets, condos, motels

RÉALISEZ VOTRE RÊVE MAINTENANT PROFITEZ DES BAS TAUX D'INTÉRÊT

Évitez la TVQ (1er juillet 92)

S.V.P. sur rendez-vous

Les Maisons de la Montagne

444, ch. Rivard, Bromptonville JOB 1H0

Tél./fax: 846-2286

VENEZ CHOISIR VOTRE MAISON À VOTRE GOÛT SELON VOTRE BUDGET Plus de 60 modèles À partir de 31 795\$ pour livraison (3 semaines) sur votre terrain

Éditorial

Mais le chômage...

Roch BILODEAU

Les analystes du Fonds monétaire international (FMI) ont une très bonne nouvelle pour nous: selon eux, le Canada connaîtra la croissance économique la plus forte des pays industrialisés en 1992 et 1993. S'ils ont raison, cela signifierait qu'une véritable reprise est à nos portes et que notre économie retrouvera une activité normale. Mais il y a une ombre au tableau: le chômage.

Le taux de chômage actuel est de 11,1 %, c'est-à-dire plus d'un Canadien sur dix. Et on parle ici uniquement de ceux qui recherchent activement un emploi; en y ajoutant tous les autres, on approcherait probablement du double. Or, le FMI estime que le taux sera de 10 % en 1992 et de 9,1 % en 1993, en dépit de la croissance économique. Donc, seulement un à deux pour cent de moins que présentement.

Autant de citoyens sans travail, c'est un drame national, un fléau. Mais le plus décourageant, c'est qu'une reprise économique, comme celle que nous prévoit le FMI, ne puisse rien changer de significatif à cette situation. Comment l'expliquer?

C'est parce que notre chômage est beaucoup plus de nature structurelle que conjoncturelle, c'est-à-dire qu'il est causé par des problèmes de fond, problèmes que la récession a aggravés mais qui existaient déjà auparavant. Et qui persisteront tant que nous ne prendrons pas les moyens de les résoudre, bien entendu. Ils se résument comme ceci: nous nous sommes pitoyablement mal préparés au changement.

Nos gouvernements n'ont pas compris assez tôt que l'exportation des richesses naturelles ne suffisait plus à assurer du travail à tous les Canadiens, et qu'il fallait absolument augmenter notre activité et notre productivité et dans d'autres secteurs. Pour y parvenir, il aurait fallu des efforts constants dans la recherche et le développement, dans la formation de la main-d'oeuvre, et dans les politiques d'adaptation industrielle en général.

Ces efforts n'ont pas été faits, même si le libre-échange canado-américain et l'internationalisation du commerce les rendaient encore plus urgents. Pourtant, d'autres pays étaient plus éveillés. En recherche et développement, le Japon, l'Allemagne et les États-Unis nous dépassent tous largement; pas étonnant, le Canada y a diminué ses investissements alors qu'ils étaient déjà minimes au départ. Et en Suède, par exemple, l'entreprise privée et le secteur public font front commun dans la formation de la main-d'oeuvre, tandis nous en sommes encore à nous interroger sur les exigences du marché du travail.

Résultat de l'imprévoyance: la restructuration industrielle a laissé et va laisser une large partie de notre population sans travail, peu importe la reprise économique. D'ailleurs, déjà dans les années 80, pourtant durant l'une des plus longues périodes de croissance que le Canada ait connues, le taux de chômage n'est jamais descendu bien loin sous la barre de 10 %.

C'est une situation absurde que nous allons connaître: notre économie va être en expansion, les entreprises vont offrir des emplois qui resteront vacants ou qui seront mal remplis faute de travailleurs compétents, tandis qu'au moins un million de Canadiens seront sans travail. Comme on le voit, la croissance économique ne garantit pas tout; il faut aussi un minimum de leadership politique.

OPINION DES AUTRES

La Serbie déchaînée

Rien ne semble arrêter l'armée yougoslave, même pas le bon sens. Son avance en Bosnie-Herzégovine et sa défense farouche des territoires conquis en Croatie donnent un air d'invincibilité à la Serbie et sont la gloire du président serbe Slobodan Milosevic (...).

Milosevic est un grand malheur pour la Serbie. Pour sauver son régime communiste corrompu, il a épousé la cause ultra-nationaliste. Au lieu de chercher à démocratiser et à moderniser la Yougoslavie avec les Slovénes et les Croates, il a joué la carte du chauvinisme serbe pour réunir tous les Serbes dans un

même État. En faisant croire qu'aucun Serbe n'est en sécurité en dehors des frontières d'une grande Serbie, il adopte une politique ethnique qui confirme les pires des craintes des minorités albanaise et autres en Serbie (...).

Après l'effondrement du communisme, l'Europe de l'Est et l'ancienne Union soviétique ont adopté le même principe que l'Amérique latine et l'Afrique après la décolonisation — il faut maintenir les anciennes frontières. Dans certains cas, ce principe est difficile à respecter, mais c'est seulement dans

celui de la Serbie qu'il a été complètement bafoué.

Le gouvernement de Belgrade s'est révélé d'une souveraine inconscience dans une région qui cherche de son mieux à se relever de plus d'un demi-siècle d'inertie et d'injustice gouvernementale. Des sanctions économiques contre la Serbie sont devenues nécessaires pour rassurer ses voisins et pour encourager les Serbes à se donner un gouvernement conscient de ses responsabilités.

Frédéric Wagnière
La Presse



TRIBUNE LIBRE

«La CSCS ne vous appartient pas»

M. Claude Forgues
Commissaire à la C.S.C.S.

J'ai lu, non sans amusement, votre attaque contre le Comité de parents qui s'oppose à ce que la Commission scolaire consacre une partie de son budget à l'aide alimentaire dans les écoles (La Tribune, 17 avril).

Vous faites, à ce que je vois, dans les grands sentiments et la philanthropie. Il vous manque encore un peu de cohérence, propre à vous faire garder un minimum de respect à l'endroit de ceux qui n'ont pas l'heur de partager vos élans. Peut-être ne sont-ils pas les méchants sur qui vous appelez les foudres de la bonne conscience. Peut-être les membres du Comité de parents ne sont-ils pas, comme vous le laissez entendre, ces moutons imbéciles soumis à leurs détestables dirigeants. Avez-vous déjà songé que vous pouviez ne pas avoir le monopole de la vérité?

Personne ne saurait nier le drame de certaines familles, ni tolérer qu'une société comme la nôtre reste insensible aux enfants qui souffrent: le Comité de parents est le premier à le reconnaître. Mais il n'en garde pas moins une vision d'ensemble qui vous fait cruellement défaut. Il entend que la Commission scolaire s'en tienne à son mandat, lorsqu'il s'agit de dépenser les sommes que chaque citoyen se fait douloureusement soutirer, par les temps qui courent. Notre société s'est justement donné les instruments qu'il faut pour faire

face à l'insuffisance des individus. Il s'agit de ne pas relever ces instances de leur responsabilité: dénondez-les s'il le faut, faites campagne, mais ne vous substituez pas à elles. La Commission scolaire n'est pas un individu, mais une structure sociale, ne l'oubliez pas. Elle ne vous appartient pas, vous êtes à son service, au service de ceux pour qui elle existe.

L'action que vous proposez est loin d'être condamnable en soi, bien au contraire. Passe donc que vous défendiez votre projet, mais faites-le proprement. Y a-t-il des éléments contestables dans la position du Comité? Démontrez-le, nous n'en serons que plus en mesure de porter notre propre jugement. Tenez compte des objections qu'on vous fait, et répondez-y, plutôt que d'accuser inconsidérément, tout en vous flattant vous-même dans le sens d'un poil que vous risquez d'user jusqu'à la peau. Car ce n'est pas la première fois que vous agissez ainsi. J'ai souvenir de votre intervention dans le dossier de l'intégration scolaire, où vous avez tout simplement ignoré les objections des enseignants et des parents, pour ne faire étalage que de vos plus vertueux sentiments.

Vous êtes fort mal placé pour accuser qui que ce soit d'allergie, vous qui ne pouvez entendre parler d'excellence sans hurler à l'élitisme de mauvais aloi. Rappelez-vous votre réaction à l'idée d'une école internationale à Le Phare, ou d'un centre d'excellence sportive au Triolet. Aujourd'hui encore, vous

ne pouvez résister à votre habitude, en décochant au passage une petite flèche pernicieuse sur l'attitude présumée du Comité de parents face aux enfants doués.

Il faut se réjouir de ce que le Comité parents vous mette des bâtons dans les roues, et vous empêché de faire partout comme il vous plaît. Heureusement, les parents sont là pour parler en leur propre nom. Vous goûtez là, ne vous en déplaît, à la démocratie, où le droit d'opposition est sacré. Je m'inquiète, pour ma part, du peu de respect que vous portez à cette fonction et à ceux qui l'assument. C'est, malheureusement, ce que j'aperçois derrière votre grandiloquence toute drapée de vertu.

Cessez donc de faire vos bonnes oeuvres sur le dos d'autrui. N'est-il pas ironique que je vous lise justement un vendredi saint, jour qui consacre, n'est-ce pas, ce genre d'attitude? Pendant que je vous écris, Caritas s'acquitte, lui, de son mandat, en offrant le pain partagé.
Denis Lepage
parent

Le tournoi Dépatie

Le départ possible du grand tournoi Yvon Pif Dépatie de Fleurimont pour une autre cité engendre des interrogations dans l'univers sportif de l'Estrie.

Depuis sa création, la popularité de ce tournoi n'a cessé de croître. De grandes équipes américaines y participent à chaque année et offrent aux spectateurs une belle, grande et captivante prestation. On connaît leur force et leur grande habileté. Elles aiment la région, ses charmes et les clameurs des spectateurs qui sont témoins de leurs exploits.

Le tournoi Yvon Pif Dépatie fait partie de la vie sportive estrienne et sa renommée dépasse nos frontières (...).

Si le tournoi Yvon Pif Dépatie quittait Fleurimont, les Fleurimontois perdraient une manifestation sportive qui fait connaître leur cité et dont ils sont fiers.
Yves Préfontaine

Les offres de Mulroney

«Pourquoi la souveraineté?» C'est la question que Brian Mulroney posait aux électeurs de son comté le 27 mars dernier.

Vous mettez la charrue devant les boeufs, M. Mulroney: le sujet à l'ordre du jour, ce sont les offres fédérales, et non pas la souveraineté.

Ayant si peu à offrir au Québec, M. Mulroney tente de faire dévier le débat sur la souveraineté plutôt que sur ses offres au Québec.

Qui plaide en faveur de vos offres, M. Mulroney...?

À d'autres occasions, M. Mulroney essaie de nous culpabiliser: «Pourquoi vouloir détruire le Ca-

nada?»

Nous voulons plutôt construire le Québec, M. Mulroney...!

Parfois, M. Mulroney a aussi recours à la peur pour tenter de dénigrer l'option souverainiste.

On ne bâtit pas un pays sur la peur, M. Mulroney...!

Vous avez si peu à offrir au Québec que vous avez recours à l'émo-tivité pour nous culpabiliser ou pour nous apeurer.

Parlez-nous plutôt de vos offres, M. Mulroney. Ensuite, et seulement ensuite, on verra si on devrait considérer la souveraineté comme solution de remplacement...
Raymond Desaulniers

LETRE OUVERTE

Les accidentés ne sont pas responsables du déficit de la CSST

M. Normand Cherry
Ministre du Travail du Québec

La présente a pour but de vous informer que l'Assemblée des travailleurs et travailleuses accidentés-e-s du Québec (ATTAQ) a très mal accueilli la déclaration faite le 20 mars dernier par M. Robert Diamant, PDG de la CSST, portant sur le déficit de 792 millions \$ de la CSST en 1991 ainsi que ses propositions visant à corriger la situation. L'ATTAQ estime que si M. Diamant continue à prendre un tel parti-pris pour le patronat, il faudrait peut-être lui montrer le chemin de la sortie.

Selon l'ATTAQ, organisation qui regroupe 13 associations d'accidentés du travail au Québec, l'analyse de l'ensemble des corrections proposées par M. Diamant, tant les modifications administratives que les amendements législatifs souhaités, laisse voir qu'on ne

peut qu'à sabrer dans les droits et les services offerts aux victimes d'accidents et de maladies du travail alors qu'aucune mesure ne vise le patronat. Cette façon d'approcher le problème laisse sous-entendre que ce sont les victimes qui ont causé le déficit à la CSST.

Le patronat

Pourtant, les faits nous démontrent que ce déficit origine d'une demande du patronat québécois lors de la récession de 1982. À cette époque, les employeurs, seuls cotisants à la CSST, avaient demandé au gouvernement de reporter à plus tard le paiement des coûts relatifs aux accidents et maladies du travail pour leur permettre de sortir de la crise.

Dès 1984, on avait permis au patronat de reporter à 1993 le paiement de la dette accumulée à cette date à la CSST. De plus, on avait autorisé les employeurs à ne payer

que 90% des coûts engendrés par les lésions professionnelles pour les années 84, 85, 86, 87 et 88, reportant ainsi à plus tard encore une fois le paiement du 10% manquant pour chacune de ces années. Évidemment, ce qui devait arriver arriva: la dette non provisionnée de la CSST passa de 866 millions \$ en 1983 à près de 3 milliards \$ en 1991!

Cet immense «trou noir», que l'on tente de nous faire passer pour une méchante surprise, avait été prédit par le Vérificateur général du Québec, M. Rhéal Chatelain, dans le rapport annuel de la CSST en 1985: «De ce fait, la dette non provisionnée s'accroît chaque année jusqu'à 1993 inclusivement et le pourcentage de capitalisation des réserves actuarielles et autres passifs inscrits au bilan diminuera d'année en année jusqu'à 1993 inclusivement».

Le fait que le patronat ait «vécu

à crédit» pendant toutes ces années explique d'ailleurs la majeure partie du déficit de 1991 à la CSST. Selon M. Diamant lui-même, près de 66% du déficit (507,9 millions \$ sur 791,8 millions \$) est directement relié à des besoins d'exercices financiers antérieurs à 1991.

Mais l'irresponsabilité du patronat ne s'arrête pas là. En 1989, les employeurs ont demandé et obtenu des diminutions importantes de cotisations. Alors que le taux moyen de cotisation était en 1989 de 2,75% du 100% de salaire versé, il est passé en 1990 à 2,50%, puis à 2,32% en 1991. Si on additionne cette diminution substantielle de cotisation de 16% en 2 ans, la diminution de la masse salariale assurée (due à la baisse de l'activité économique) et la dette de plusieurs milliards \$ que la CSST traîne tel un boulet, il n'est pas surprenant que le déficit de la CSST grimpe à

près de 800 millions \$ en 1991.

L'ATTAQ déplore l'attitude du patronat et de la CSST dans ce dossier. Il est étrange que ceux-ci orientent à la catastrophe alors que nous récoltons présentement ce qu'ils ont eux-mêmes semé depuis 1984. Ce qui est cependant inadmissible, c'est que le patronat refuse maintenant de payer sa dette accumulée pendant les années 80 et demande plutôt «d'envoyer les victimes d'accidents et de maladies du travail au champ afin qu'elles fassent la récolte».

Commission parlementaire

L'ATTAQ souligne que M. Diamant est très au fait de toutes ces questions. En laissant sous-entendre que ce sont les victimes d'accidents et de maladies du travail qui sont responsables du déficit de la CSST et en proposant des coupures dans les services aux victimes, il

prend fait et cause pour le patronat. Cautionner ainsi le comportement aussi discutable des employeurs québécois dans toute cette affaire est indigne d'un homme occupant de telles fonctions. L'ATTAQ est d'avis que vous devez rappeler M. Diamant à l'ordre sévèrement et rapidement.

Les associations d'accidentés du travail croient qu'il est impératif que toute la lumière soit faite sur ce déficit et que la seule façon d'y arriver est de convoquer immédiatement une Commission parlementaire publique sur le fonctionnement et l'administration de la CSST, afin de permettre à toutes les personnes concernées de faire valoir leur position et vous proposer les correctifs qui s'imposent (...).

Roch LAFRANCE
pour le Comité de coordination de l'ATTAQ

Général

Le frère Gabriel coupable des trois chefs de délits sexuels

Ottawa (PC)

Le frère Gabriel (Aimé Bergeron), de la communauté des Frères des écoles chrétiennes, a été reconnu coupable, hier, sous les trois chefs d'accusation qui avaient été déposés contre lui pour des délits à caractère sexuel commis il y a plus de trente ans à l'école de réforme d'Alfred, en Ontario.

Le verdict du juge Louise Charon est tombé comme un coup de massue sur la tête de l'accusé. Après le jugement, le frère Gabriel est resté longuement assis dans la salle d'audience qui s'est rapidement vidée, fixant attentivement le mur comme s'il était dans un autre monde alors que ses victimes et leurs proches jubilaient à l'extérieur.

Le religieux de 77 ans a subi son procès sous deux chefs d'attentat à la pudeur et un chef de sodomie. Les délits avaient été commis aux dépens de trois adolescents, entre

1955 et 1961.

Bergeron a été remis en liberté en attendant le prononcé de la sentence, fixée au 11 juin. Le juge a demandé la préparation d'un rapport présentiel d'ici là.

Une trentaine de minutes après le verdict, l'accusé est finalement sorti de la salle du tribunal en compagnie de son avocat, Me Robert Doyle. A l'extérieur du palais de justice, il s'est frayé un chemin à travers la meute de journalistes qui l'attendait avant de s'engouffrer dans une voiture.

Il n'a pas prononcé un seul mot. Le procureur de la Couronne, Me Ronald Laliberté, a indiqué qu'il recommandera une peine de réclusion variant entre quatre et six ans.

«Il faut tenir compte de l'âge de M. Bergeron, mais il ne faut pas oublier non plus la gravité des gestes qu'il a posés, l'abus de confiance et les séquelles que traînent les victimes», a-t-il dit.

Le témoin Paul Gagnon avait de la difficulté à contenir ses émotions après que le frère Gabriel eut été reconnu coupable.

«On m'a finalement cru. Que Dieu bénisse ce juge», s'est-il exclamé à l'extérieur de la salle d'audience avant d'étreindre d'autres victimes venues assister au dénouement du procès du religieux, un procès qui a duré six jours.

Il a été envoyé à Alfred à l'âge de 11 ans en 1960 parce qu'il avait volé une bicyclette.

«Ces gens ont eu l'occasion de faire de bonnes choses pour des enfants à Alfred. Mais parce qu'ils n'étaient pas assez nombreux et que le gouvernement ne leur accordait pas assez d'argent, ils ont fini par commettre des gestes répréhensibles», a dit M. David McCann, porte-parole des victimes, ajoutant toutefois qu'il avait connu des frères extrêmement chaleureux et gentils lors de son passage à Alfred.

La GRC chassait les homosexuels en 59

Des centaines de fonctionnaires fédéraux congédiés

Dean BEEBY Ottawa (PC)

De nouveaux documents, obtenus par la Presse Canadienne en vertu de la Loi d'accès à l'information, révèlent qu'une chasse aux homosexuels lancée par la GRC, en 1959, conduisit à l'identification de 8200 personnes et au congédiement de centaines de fonctionnaires.

De plus, l'enquête déborda les cadres de la fonction publique et se répandit sur tous les homosexuels connus ou présumés de la région d'Ottawa.

Cette histoire de «chasse aux sorcières» a déjà fait l'objet de reportages dans le passé, mais elle était basée sur des sources non identifiées. C'est la première fois, aujourd'hui, que le gouvernement fédéral rend la documentation publique.

Si la GRC a commencé à s'intéresser particulièrement aux homosexuels, c'est qu'elle a découvert que la KGB, le service d'espionnage soviétique, faisait chanter des fonctionnaires gais du Canada pour leur soutirer des secrets d'Etat.

Le service de sécurité de la GRC avait appris qu'au moins un attaché de l'ambassade canadienne à Moscou avait été photographié par la KGB, dans les années 1950, au moment d'une rencontre homosexuelle.

L'ambassadeur

Interrogé, le diplomate avoua que le KGB s'était servi de cette photo pour l'obliger à «collaborer» et il fut congédié. Mais la GRC craignait, à compter de ce moment, une répétition de cet épisode.

En 1962, la GRC apprit que l'ambassadeur du Canada à Moscou lui-même, M. John Watkins, s'était lui aussi fait surprendre par le KGB dans une situation homosexuelle, au cours des années 50. M. Watkins succomba à une crise cardiaque, en 1964, à l'issue d'un interrogatoire de la GRC.

En mars 1960, la brigade spéciale constituée pour faire enquête sur les homosexuels avait déjà ouvert 393 dossiers, dont 159 de fonctionnaires connus comme étant des homosexuels et les autres seulement soupçonnés de l'être.

Dans un rapport, la GRC signale que les homosexuels eux-mêmes constituent la meilleure source d'identification des autres homosexuels, «que leurs renseignements soient obtenus par contact personnel, ouï-dire ou instinct».

En moins d'un an, quelque 1600 dossiers étaient ouverts. De ce nombre, plus de 1000 personnes n'étaient pas des fonctionnaires.

Pas fonctionnaires

Des 460 fonctionnaires homosexuels connus ou soupçonnés, en 1961, environ le tiers remirent leur

démission ou furent congédiés, une fois que leur secret devint connu.

En mars 1967, la brigade spéciale de la GRC avait compilé 8200 noms. Elle recommanda le congédiement ou la rétrogradation d'au moins 395 de ces hommes, pour des raisons de sécurité.

On ignore qui ordonna la cessation de cette chasse aux homosexuels, mais on sait qu'elle se poursuivit au moins jusqu'à la fin de l'administration du premier ministre Lester Pearson, en 1968.

Criminels

En janvier 1961, le commissaire Cliff Harvison, de la GRC, avait prévenu le premier ministre Diefenbaker que la chasse aux homosexuels s'étendait au-delà de la fonction publique.

Le commissaire Harvison justifiait cette façon d'agir de la GRC par le fait que ces homosexuels pouvaient un jour être embauchés par le KGB pour identifier les fonctionnaires vulnérables. Ils représentaient, de plus, une bonne source de renseignements pour la GRC dans l'identification des autres homosexuels.

Les documents obtenus montrent que non seulement la GRC a tenu le premier ministre ou le cabinet fédéral au courant de ses activités, mais qu'elle lui a fréquemment demandé des directives.

Les Mohawks de Kahnawake doivent encore 1,9 million \$ à Hydro

Montréal (PC)

L'ensemble des mauvaises créances d'Hydro-Québec dans la réserve mohawk de Kahnawake, en banlieue sud de Montréal, n'a baissé que de 200 000 \$ en trois mois, malgré un effort soutenu de la société d'Etat pour récupérer des comptes en souffrance qui totalisaient toujours, hier, plus de 1,9 million \$.

Tout en insistant sur le fait que les encaissements mensuels et le nombre des ententes de gré à gré entre la société et ses abonnés de la réserve tendent à augmenter depuis quelques mois, un porte-parole d'Hydro-Québec, M. Jean-Marie Pelletier, a confirmé au quotidien La Presse que des techniciens se sont vu refuser une escorte de la police locale, la semaine dernière, alors qu'ils se présentaient pour débrancher le courant au grand «Bingo Hall» de Kahnawake, transformé en marché aux puces après la crise de l'été 1990.

Cette immense salle de bingo, construite et administrée par le Mohawk Nation Office, qui regroupe des militants traditionalistes et ultranationalistes de la réserve,

et qui fut souvent associé à la Société des guerriers, doit près de 200 000 \$ à Hydro-Québec et devait se faire interrompre le service le 14 avril, après des mois d'attente et de démarches infructueuses de la part d'Hydro-Québec.

Mais selon M. Pelletier, l'équipe de techniciens présente aux abords de la réserve, le matin du 14 avril, s'est fait répondre par un membre du conseil de bande que les Peac-

keepers n'était pas en mesure d'assurer la sécurité des travailleurs sur les lieux du marché aux puces, en bordure de la route 132.

«Cette personne (du conseil de bande, que M. Pelletier n'a pas voulu identifier) nous a aussi demandé de poursuivre nos discussions avec l'abonné pour trouver une solution, et nous y travaillons toujours», a déclaré en substance le porte-parole.

Découverte qui pourrait expliquer la formation des galaxies

Los Angeles (AP)

Un satellite de la NASA a découvert, aux confins de l'univers, de gigantesques vagues de matière, produites par l'expansion rapide qui a suivi le Big Bang, et qui apporteraient pour la première fois l'explication de la formation des galaxies.

Si elle est confirmée, cette découverte fournira la réponse à l'une des questions les plus lancinantes qui se posent en cosmologie: comment, à partir d'un univers primordial parfaitement uniforme et homogène, la gravité a-t-elle pu former progressivement des grumeaux, à l'origine de la naissance des galaxies et des étoiles?

Faite grâce au satellite explorateur du fond cosmique (Cosmic Background Explorer, ou COBE), cette découverte vient couronner 28 années de recherche sur ce problème.

«Ce que nous avons trouvé, c'est le témoin de la naissance de l'univers», a déclaré George Smoot, astrophysicien au laboratoire Lawrence de Berkeley (Californie).

Smoot et ses collègues ont annoncé la découverte, hier, devant la Société américaine de physique à Washington.

Une grande découverte

Si l'observation est confirmée, «ce sera l'une des plus grandes découvertes du siècle. En fait, c'est l'une des plus grandes découvertes

de la science», a déclaré le physicien Joel Primack, de l'Université de Californie à Santa Cruz.

Pour Michael Turner, physicien de l'Université de Chicago, elle est «incroyablement importante»: «On ne saurait surestimer son importance. Ils ont trouvé le Saint Graal de la cosmologie. Si c'est exact, cela doit être certainement envisagé pour un prix Nobel.»

Pour Smoot, ces vagues, qui sont des nuages de matière extrêmement vaporeux, nous montrent «les plus grandes et les plus anciennes structures de l'univers». Elles s'étendent sur 94 milliards de milliards de kilomètres (10 puissance 21), et datent de près de 15 milliards d'années — presque l'âge attribué à l'univers — soit 300 000 ans après le Big Bang.

Ces vagues auraient été créées par l'expansion rapide de l'univers, explique Smoot. Dès qu'elles se sont formées, la densité de l'univers primordial a cessé d'être uniforme, donnant la parole à la gravité qui a agglutiné des concentrations de matières jusqu'à former des étoiles, des galaxies et des amas de galaxies.

«Ce que nous avons trouvé lève un mystère majeur et révèle pour la première fois les graines primordiales qui se sont développées pour former l'univers moderne», a déclaré John Mather, directeur de la mission du satellite au centre Goddard de la NASA à Greenbelt (Maryland).



La famille de Dolores Lopez Mejia, 65 ans, adresse un dernier adieu à cette victime des explosions de mercredi, à Guadalajara. De plus, cette famille se retrouve sans logis après le désastre.

Le président mexicain ordonne une enquête sur le drame de Guadalajara

Il pourrait y avoir eu négligences criminelles

Martin LANGFIELD Guadalajara, Mexique (Reuter)

Le président Carlos Salinas de Gortari a ordonné hier une enquête sur de possibles négligences criminelles, dans les explosions de gaz qui ont fait plus de 200 morts et 1500 blessés à Guadalajara.

Le président n'a pas donné de précisions, mais Armando Morquecho, porte-parole du gouvernement de l'Etat de Jalisco dont Guadalajara est la capitale, a déclaré que la société pétrolière nationale Petroleos Mexicanos (Pemex) était au nombre des entreprises visées par l'enquête.

«Les investigations en cours concernent aussi Pemex», a-t-il dit à Reuter par téléphone.

Le président Salinas a dit avoir ordonné aux autorités judiciaires d'enquêter sur «d'éventuelles négligences criminelles de la part de responsables publics».

Dans les 72 heures

«J'ai donné instruction au procureur général de présenter, dans les 72 heures, un rapport sur les enquêtes relatives aux causes (...) et un exposé clair des responsabilités», a dit le chef de l'Etat aux journalistes à l'aéroport de Guadalajara, au terme d'un bref déplacement sur les lieux de la catastrophe.

La deuxième ville du Mexique a été mercredi le théâtre d'une quinzaine d'explosions souterraines qui ont détruit des dizaines de bâtiments dans un secteur comprenant une vingtaine de pâtés de maisons.

Un peu avant les déclarations de

Carlos Salinas, le directeur général d'une huilerie privée avait nié que sa société soit responsable des explosions. Après la première explosion, des responsables de Pemex et d'autres firmes gouvernementales avaient dit qu'un solvant liquide hautement inflammable, l'hexane, avait été déversé dans les égouts de la ville par l'huilerie en question, l'Acetiera La Central.

Odeurs d'hydrocarbures

«Ils nous accusent et nous n'en sommes responsables, mais ils ne donnent aucune preuve», avait dit mercredi aux journalistes son directeur Jose Morales Doria. Dans une interview à la radio, il a souligné jeudi matin que son entreprise opérait depuis 40 ans sans incident à Guadalajara et qu'il n'avait jusqu'ici fait l'objet d'aucun chef d'accusation.

Pemex avait nié auparavant que les explosions aient été causées par des infiltrations d'hydrocarbures dans le réseau d'égouts. Armando Morquecho a noté que beaucoup d'habitants avaient signalé que des odeurs de ce type émanaient des égouts avant les explosions.

Un responsable de la Croix-Rouge a annoncé à Guadalajara que le bilan des victimes dépassait les 200 mercredi soir, et des stations de radio ont avancé le chiffre de 227 jeudi matin.

1200 habitations soufflées

Mais le gouverneur de Jalisco, Guillermo Cosío Vidaurri, a déclaré aux journalistes que le nombre de morts officiels s'élevait à 180 environ, hier en milieu de journée et que 1200 habitations avaient été soufflées par les déflagrations.



AP(PC)

Durant la visite du président Salinas, soldats, policiers et volontaires poursuivaient les opérations de déblayage des rues dévastées, formant des chaînes humaines pour enlever quantité de briques tandis que le chef de l'Etat s'adressait aux habitants encore frappés de stupeur.

Le maire de Guadalajara, Enrique Dau Flores, a jugé improbables des négligences de la part des autorités locales, bien que des personnes se soient plaintes d'une forte odeur de gaz deux jours avant les explosions.

Rien à craindre

Un homme dont la maison a été quasiment rasée a dit à Reuter que des pompiers étaient venus vérifier les lieux où l'on signalait une odeur de gaz mercredi et avaient déclaré aux habitants qu'ils n'avaient rien à craindre.

«Il y a trop peu d'explications pour un trop grand nombre d'explosions», écrit jeudi en première page le quotidien Siglo 21 de Guadalajara. D'autres journaux titrent: «Guadalajara exige que les coupables soient punis» ou «Qui est responsable?»

HONDA

DIO SR

CARACTÉRISTIQUES:

- Le moteur deux temps de 49 cc avec injection automatique d'huile offre une performance brillante.
- Une boîte de vitesse V-Matic à rapport variable élimine la nécessité d'embrayer.
- Coffre de rangement verrouillable sous la selle pour accueillir un casque.

Financement disponible sur place

L'AMLDENIS ET SON ÉQUIPE HONDA

Vente et service

2, rue Queen, Lennoxville, 565-1376

Rectificatif

Dans un texte transmis hier, La Presse Canadienne a erronément mentionné que les remboursements d'impôt de 1993 seraient retardés plus que jamais. Il aurait plutôt fallu lire que «si Ottawa promet de rembourser plus rapidement, cette année, vos impôts payés en trop, il n'en a pas moins l'intention d'utiliser, sans frais, votre argent durant 45 jours, l'an prochain.»

Selon les explications fournies à La Presse Canadienne par Minnie Lawrence, associée à la firme de comptables Orenstein & Partners, nous aurions aussi dû mentionner qu'on pouvait compter sur le gouvernement pour procéder en priorité avec les rapports d'impôt impliquant un remboursement.

1 jour seulement!**Woolco****À ne pas manquer!**

Super

liquidation

samedi

Articles de cuisine sélectionnés

Rabais de 50% sur les p. cour. de ces articles:
Service de vaisselle en faïence 16 ou 20 pièces.
Woks et mijoteuses.
Bouilloires. Batteries de cuisine 7 et 9 pièces.
Carafes isolantes. Ens. d'ustensiles pour le camping.

50% de rabais**Articles de sport sélectionnés**

30%-50% de rabais sur les p. cour. de ces articles.
Cannes à pêche, tentes, sacs de couchage et acc. de camping.
50% de rabais sur les p. cour. des articles de:
Golf, baseball, bicyclette 10 v., (racer). Quant. 10. Sac de sport.

30% à **50%** de rabais**Sélection d'accessoires de cuisine**

Rabais de 50% sur les p. cour. d'un vaste choix d'accessoires de cuisine tels: étagères à épices, supports pour tasses, paniers de rangement, range-tout, chariots et tablettes.

50% de rabais**Appareils électriques**

Un fantastique assortiment d'appareils électriques. 25% de rabais sur les p. cour. L'assortiment comprend: fer à repasser, cafetière, ouvre-boîte, ect. et plusieurs, plusieurs autres.

25% de rabais**Draperies sélectionnées**

Rabais de 30%-50% sur les p. cour. des articles suivants en fin de série: panneaux, rideaux de cuisine et draperies à plis pincés. La sélection varie selon les succursales.

30% à **50%** de rabais**Liquidation d'horloge murale**

Woolco a un joli assortiment d'horloges murales. Profitez de 50% de rabais sur les p. cour. Hâtez-vous...vous n'avez pas une minute à perdre!

50% de rabais**Vêtements d'extérieur printaniers pour hommes et garçons**

Sélection de vêtements printaniers d'extérieur pour hommes et garçons. Profitez de 40% de rabais sur les p. cour. Hâtez-vous pour un meilleur choix! P-TG.

40% de rabais**Pour votre bébé**

Économisez 10\$ de rabais sur les p. cour. de ces articles: Chaises hautes, berceaux, etc. Profitez de 40%-50% de rabais sur les p. cour. des édredons, ens. de draps, couvertures et ens. pour berceaux.

Meubles \$10 de rabais
Literie 40%-50% de rabais**Sélection de jeux d'été et de printemps**

Les enfants auront beaucoup de plaisir avec ces jouets à 50% de rabais. La sélection varie selon les succursales.

50% de rabais**Four à micro-ondes**

50\$ de rabais sur les p. cour. Four à micro-ondes discontinués. Échantillon de plancher. Un jour seulement!

\$50 de rabais**1 jour seulement!****Woolco****À ne pas manquer!****Le samedi 25 avril de 9h à 17h**